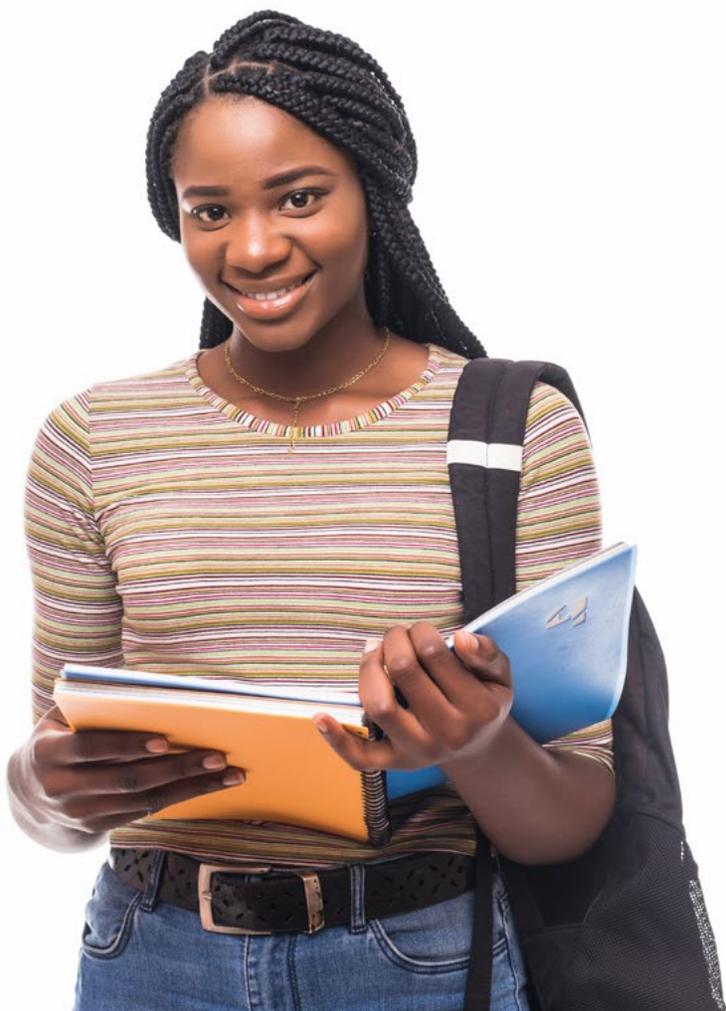




Rapport annuel

2019-2020



Centre
de services scolaire
Marie-Victorin

Québec 

Acronymes

CAP	Communauté d'apprentissage professionnelle
CSS	Centre de services scolaire Marie-Victorin
MARIE-VICTORIN	Marie-Victorin
EA	Éducation des adultes
EHDA	Élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
ETP	Équivalence au temps plein
FBC	Formation de base commune
FBD	Formation de base diversifiée
FGA	Formation générale des adultes
FGJ	Formation générale des jeunes
FP	Formation professionnelle
LGCE	Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, LQ 2014, C17
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (avant juin 2020)
MEQ	Ministère de l'Éducation
IMSE	Indice de milieu socio-économique
PEICA	Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes
PEVR	Plan d'engagement vers la réussite
PNRE	Politique nationale de la réussite éducative
SARCA	Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement

COORDINATION ET RÉDACTION

Centre de services scolaire Marie-Victorin

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, S'ADRESSER À L'ENDROIT SUIVANT :

Renseignements généraux

Centre de services scolaire Marie-Victorin

13, rue Saint-Laurent Est

Longueuil (Québec) J4H 4B7

Téléphone: 450 670-0730

28 décembre 2020

Table des matières

4 INTRODUCTION

5 **Mot du président et de la directrice générale**

6 SECTION 1: LE CSS MARIE-VICTORIN EN BREF ET LES GRANDS DOSSIERS DE L'ANNÉE 2019-2020

7 **Portrait de l'organisation 2019-2020**

- En un clin d'œil
- Nombre d'élèves
- Communautés culturelles
- Milieu socio-économique
- Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- Villes desservies
- Nombre d'établissements scolaires
- Services de garde
- Transport scolaire
- Un acteur économique important
- Nombre d'employés réguliers

10 **Faits saillants de l'année 2019-2020**

- Le Centre de services scolaire Marie-Victorin et la nouvelle gouvernance
- Gestion de la pandémie (COVID-19)
- Autres actions liées à la gestion de la pandémie
- Autres faits saillants
- Le Service des ressources éducatives en action

18 SECTION 2: LA RÉUSSITE À CŒUR

19 **Plan d'engagement vers la réussite: le travail se poursuit!**

- Rappel de la vision, des valeurs et des orientations stratégiques

20 **Présentation sommaire des quatre grands projets**

- Développer le plein potentiel de tous les élèves
- Soutenir l'élève immigrant et sa famille
- Faire face à la croissance
- Assurer la relève

22 **Reddition de comptes en lien avec le PEVR**

- Orientation 1: Intervenir sans tarder
- Orientation 2: Accompagner l'élève vers la réussite tout au long de son parcours scolaire
- Orientation 3: Offrir un environnement sain, sécuritaire et ouvert sur la communauté

38 SECTION 3: AUTRES REDDITIONS DE COMPTES EN LIEN AVEC LES EXIGENCES LÉGISLATIVES

39 **États financiers et la performance en matière de gestion**

41 **Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État**

42 **Procédure d'examen des plaintes**

42 **Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics**

43 **Conseil des commissaires: Code d'éthique et de déontologie et nombre de cas traités**

44 **Intimidation et violence à l'école**

- Interventions
- La prévention dans nos écoles

46 ANNEXE: RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE



Introduction

Mot du président et de la directrice générale

RELEVER TOUS LES DÉFIS AU NOM DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

À plusieurs égards, l'année scolaire 2019-2020 aura marqué notre mémoire collective. Cette deuxième année d'application du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) a aussi été celle d'importants défis et changements; notamment avec l'adoption du projet de loi no 40 sur la gouvernance scolaire, mais surtout avec la pandémie de COVID-19.

C'est dans ce contexte de crise sanitaire sans précédent que nous avons pu constater toute la force et la résilience de notre organisation, bien épaulée par la communauté éducative que composent les parents et nos partenaires scolaires. Sur les plans individuel et organisationnel, nous avons également su faire preuve de beaucoup d'adaptabilité, étant donné le caractère hautement évolutif de la situation et l'absence de nos balises habituelles. Le dévouement extraordinaire de nos gestionnaires, des membres du personnel enseignant, du personnel professionnel et de soutien nous ont permis de déployer les actions nécessaires à la poursuite de notre mission éducative.

En un temps record, nous sommes parvenus à nous approprier les technologies qui ont rendu possible l'enseignement à distance chez nos diverses clientèles scolaires. Nous avons aussi été en mesure de réaménager nos espaces et nos façons de faire pour accueillir nos élèves tout en assurant l'intégrité de leur santé et leur sécurité, de même que celle des membres de notre personnel. La transparence a également été au cœur de nos préoccupations et nous nous sommes efforcés de communiquer régulièrement les mises à jour de chacun des dossiers importants aux personnes concernées.

Pendant ce temps, malgré les circonstances et leurs innombrables défis, les grands chantiers qui nous occupaient déjà ont progressé à un rythme soutenu, et ce, afin de répondre à la forte croissance démographique de notre territoire.

En terminant, nous tenons à souligner l'engagement de tous les acteurs de ce véritable tour de force; membres du personnel et de la communauté éducative, nous vous disons merci! L'organisation, maintenant devenue le Centre de services scolaire Marie-Victorin, qui a accueilli récemment son nouveau mode de gouvernance avec la mise en place de son conseil d'administration, peut certainement entrevoir la prochaine année scolaire d'un bon œil.

C'est donc avec beaucoup de fierté que nous présentons ce rapport annuel, qui illustre merveilleusement bien toutes les valeurs chères au Centre de services scolaire Marie-Victorin, soit la bienveillance, l'engagement, la collaboration et l'innovation. C'est ensemble que nous relevons tous les défis pour la réussite éducative!

Bonne lecture!



Nicola Grenon

président du
Conseil d'administration

Marie-Dominique Taillon

directrice générale



Section 1



Le CSS Marie-Victorin
en bref et les grands
dossiers de l'année
2019-2020

Portrait de l'organisation 2019-2020

EN UN CLIN D'ŒIL



43 653

élèves

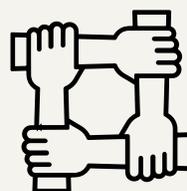


72

établissements scolaires sur la Rive-Sud de Montréal

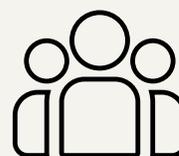
54,4 %

des élèves au secteur jeune sont issus de l'immigration et 35,5 % n'ont pas le français comme langue maternelle



53

services de garde en milieu scolaire fréquentés par 13 335 élèves



4 824

employés réguliers

1 346

parcours de transport ont été définis pour 17 566 élèves qui en bénéficient



Un acteur économique de premier ordre avec près de **81,7 M\$** en immobilisations

NOMBRE D'ÉLÈVES

Programme, niveau ou ordre d'enseignement	2017-2018	2018-2019	2019-2020
— Passe-partout	430	436	451
— Préscolaire	3 343	3 588	3 532
— Primaire	18 985	19 804	20 531
— Secondaire	10 942	11 362	12 173
— Formation professionnelle	2 126	3 452	3 331
— Éducation des adultes	1 439	4 100	3 184
Nombre total d'élèves¹	37 265	42 742²	43 653

Sources :

1 Selon le nombre d'élèves déclarés au bilan 4 de 2019-2020 pour tous les secteurs (FGJ, FGA, FP).

2 L'augmentation accrue du nombre total d'élèves par rapport à 2017-2018 est principalement attribuable à un changement de calcul. Pour les années précédentes, c'est le nombre d'élèves en équivalence temps plein (ETP) retenu au financement en FP et FGA qui était pris en compte. Maintenant, le nombre total d'élèves est comptabilisé sans l'ETP.

COMMUNAUTÉS CULTURELLES

- Élèves issus de l'immigration (1^{re} et 2^e génération) : **54,4 %**
- Enfants nés à l'extérieur du Canada (1^{re} génération) : **22,7 %**
- Enfants nés au Canada, mais dont au moins l'un des parents est né à l'extérieur du Canada (2^e génération) : **32,6 %**
- Élèves allophones (dont la langue maternelle est autre que le français) : **35,5 %**

Source : Tableau Power Bi — Portrait d'école au 30 septembre 2019 (primaire et secondaire).

MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE

Pourcentage d'élèves provenant d'un milieu où l'indice de défavorisation socio-économique (IMSE) est élevé* :

- Primaire : **22,7 %**
- Secondaire : **13,4 %**

*Selon l'IMSE 2019-2020 publié en mai 2020.

ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

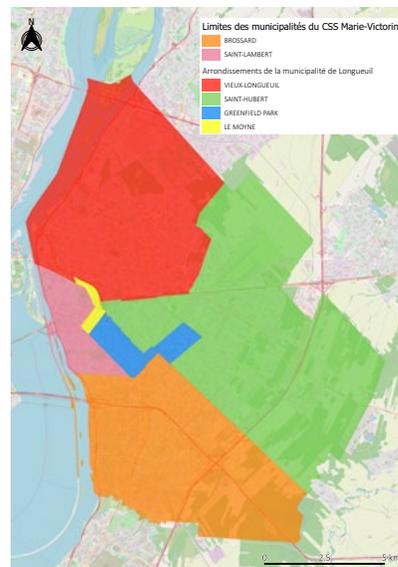
Proportion d'élèves ayant un code de difficulté reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) :

- Préscolaire 4-5 ans et primaire : **4,7 %**
- Secondaire : **7,4 %**

* Selon le nombre d'élèves déclarés EHDA au bilan 4 en FGJ uniquement pour l'année 2019-2020. Pour le préscolaire, les élèves au programme Passe-Partout ne sont pas considérés.

VILLES DESSERVIES

Le CSS Marie-Victorin dessert la population scolaire des villes de Brossard, de Saint-Lambert et de Longueuil (arrondissements de Greenfield Park, de Saint-Hubert et du Vieux-Longueuil).



NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



- Écoles préscolaires et primaires: **51**
- Écoles secondaires: **9**
- Écoles et points de service spécialisés*: **7**
- Centres de formation professionnelle: **3**
- Centre d'éducation des adultes: **2**
- **Nombre total: 72**

Source: GPI. Données en date de septembre 2019.
* 3 primaires/secondaires, 2 primaires, 2 secondaires.

SERVICES DE GARDE



- Nombre de services de garde en milieu scolaire: **53**
- Nombre d'élèves en fréquentation régulière: **9 875**
- Nombre d'élèves en fréquentation sporadique: **3 460**
- Nombre total d'élèves en services de garde: **13 335** élèves

Source: JADE
Données en date de septembre 2019.

TRANSPORT SCOLAIRE



- Nombre d'élèves transportés: **17 566***
- Nombre de parcours: **1 346**
- Nombre d'autobus: **163**
- Nombre de berlines: **168**

*Élèves de niveau préscolaire, primaire et secondaire. De ce nombre, 3 465 élèves bénéficient du service de transport collectif du Réseau de transport de Longueuil (RTL).
Source: GÉOBUS
Données en date de décembre 2019.

UN ACTEUR ÉCONOMIQUE IMPORTANT



En 2019-2020, près de **43,9 M\$** ont été dépensés en services, honoraires et contrats, près de **15,9 M\$** en achats de fournitures et matériel, près de **0,9 M\$** en autres charges non capitalisables, ainsi que près de **81,7 M\$** en immobilisations.

Source: États financiers au 30 juin 2020.

NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS



- Personnel enseignant (régulier): **2 440**
- Personnel de soutien administratif et technique: **990**
- Personnel de soutien manuel: **196**
- Personnel des services de garde: **682**
- Personnel professionnel: **297**
- Personnel de gestion (cadre et hors-cadre): **219**
- Nombre total d'employés réguliers: **4 824**

Source: Nombre d'employés en date du 29 novembre 2019 (Postes réguliers, incluant les postes à temps plein et à temps partiel).

Faits saillants de l'année 2019-2020

L'année 2019-2020 a été à la fois marquée par des défis, des réalisations et par une importante phase de transition. Voici les faits saillants de cette année scolaire, riche en événements.

LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN ET LA NOUVELLE GOUVERNANCE

L'année 2019-2020 s'est déroulée sous le signe de la transition. En effet, c'est le 15 juin 2020 que le Centre de services scolaire MarieVictorin (CSS Marie-Victorin) voyait officiellement le jour. Le nouveau modèle de gouvernance scolaire, alors mis en place au Québec, franchissait une étape d'importance puisque les commissions scolaires francophones devenaient des centres de services scolaires.

C'est le 8 février 2020 que la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires (2020, chapitre 1; ci-après « la Loi ») a

été adoptée et sanctionnée. Cette loi prévoyait à la fois que la commission scolaire devienne un centre de services scolaire et le remplacement du conseil des commissaires par un conseil d'administration composé de cinq parents, de cinq membres du personnel ainsi que de cinq représentants de la communauté.

En raison du contexte de pandémie, le calendrier de déploiement de la Loi a été revu par les instances gouvernementales. Ainsi, l'entrée en fonction des membres des conseils d'administration des centres de services scolaires francophones a été reportée au 15 octobre 2020.

GESTION DE LA PANDÉMIE (COVID-19)

Un événement plus que tout autre a apporté son lot de défis, soit la gestion de la pandémie. Bien que la gestion de cette crise sanitaire fut difficile à plus d'un titre, elle a aussi révélé l'agilité et la résilience de l'organisation.

Évidemment, comme partout au Québec, le CSS Marie-Victorin et tous ses établissements ont dû procéder à de nombreuses actions comme celles de revoir l'organisation scolaire et les capacités d'accueil pour l'ensemble du réseau (formation des groupes, des bulles-classes, révision des horaires, transport scolaire, etc.).

Les mesures sanitaires ont été mises en place dans les 72 établissements du réseau de même qu'au centre administratif qui accueille la population pour différents services. Un protocole d'urgence a été établi et nombre d'outils ont été créés pour effectuer des suivis quant à l'évolution de la situation.





Au-delà de tout ce qui a été réalisé pour assurer les services éducatifs à l'ensemble des élèves, voici quelques faits qui doivent aussi être soulignés :

Services de garde d'urgence en milieu scolaire

En mars, des services de garde d'urgence réservés aux enfants des travailleurs de la santé, des services sociaux et des services essentiels ouvraient dans les services de garde en milieu scolaire. Ces services de garde d'urgence ont poursuivi leurs activités en accueillant les enfants de ces travailleurs jusqu'en juin. Durant les 14 semaines où ce service a été offert en milieu scolaire, 9 539* inscriptions ont été enregistrées. Le CSS Marie-Victorin, avec la collaboration des établissements scolaires, a ouvert jusqu'à 13 points de service dans son réseau.

*Une inscription représentait la présence d'un enfant pour une journée. Des parents ont donc enregistré plusieurs inscriptions pour un même enfant.

L'éducation en renfort au réseau de la santé

En avril, alors que le Québec se retrouvait face à la première vague de la pandémie, le CSS Marie-Victorin lançait un appel aux membres de son personnel afin qu'ils prêtent main-forte au réseau de la santé et des services sociaux sur une base volontaire. Plus de 500 personnes ont ainsi été contactées par le Service des ressources humaines. Au terme de l'initiative, 180 personnes ont répondu positivement

à cet appel et, parmi elles, 24 ont intégré ce réseau pour des périodes variables. C'est ainsi que le réseau de l'éducation venait en renfort à celui de la santé !

Des appels de suivi pour les élèves

L'ensemble des équipes œuvrant dans les établissements scolaires a fait un suivi pédagogique auprès de milliers d'élèves du secteur jeune. Hebdomadairement, chaque élève a bénéficié d'un suivi personnalisé. Les intervenants, qui assuraient par le fait même un filet de sécurité aux élèves, veillaient à la poursuite de leurs apprentissages et au développement de leurs compétences en leur acheminant une trousse pédagogique.

Télétravail et enseignement à distance

Alors que le Service des technologies de l'information (STI) centralisait la gestion du parc informatique afin de disposer d'un inventaire exhaustif des équipements dans l'ensemble du réseau, le Bureau de la statistique et de l'im-



putabilité (BSI) a procédé à une grande opération de sondage afin d'évaluer les besoins en matière d'outils informatiques. Quelque 7 000 membres du personnel ont été sondés pour assurer la poursuite de leurs tâches en télétravail et une distribution de 1000 portables a été faite.

Les parents ont également été invités à répondre à un questionnaire. Cela a permis de déterminer les équipements requis pour que les 36 000 élèves du secteur jeune puissent poursuivre leurs apprentissages à la maison. Les besoins immédiats établis et la demande liée à une deuxième vague de la pandémie alors anticipée, le STI a d'abord fait l'achat, en mai, de plus de 900 équipements informatiques. Par la suite, une deuxième commande de 10 000 appareils était en préparation. Ce faisant, 450 appareils ont été distribués auprès des élèves en juin. Le STI s'est également assuré du déploiement accéléré de l'environnement Office 365 et Microsoft Teams pour l'enseignement à distance. Cette gestion proactive visait une réponse prompt aux besoins exprimés.

Le secteur de l'Intégration du numérique a aussi apporté sa contribution pour que l'enseignement et le suivi des apprentissages puissent s'effectuer à distance. Entre les mois de mars et juin, ce secteur a formé environ 600 membres du personnel enseignant au primaire et quelque 300 membres du secondaire ainsi que de la FPÉA sur l'environnement numérique d'apprentissage Office 365. Différents outils d'accompagnement ont également été produits pour faciliter l'enseignement.

Important don de 4 500 masques N95

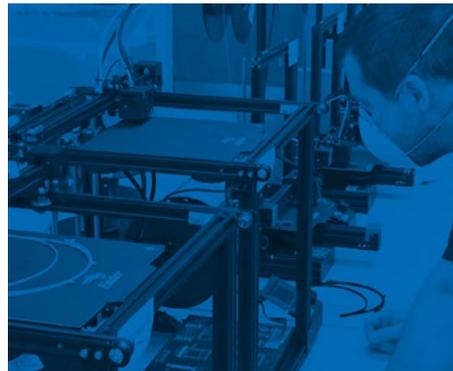
Durant la première vague de la crise sanitaire, l'organisation a fait don de l'ensemble de ses masques N95. Ceux-ci devaient initialement servir lors de travaux au sein du réseau scolaire (entretien, rénovation, construction). Les chantiers ayant été momentanément suspendus, l'organisation a d'abord remis environ 2 000 masques à la Ville de Longueuil. Ils ont été utilisés par leurs services de police et de sécurité incendie.

Peu après, les directions des établissements redoublaient d'efforts pour rassembler tous les masques qu'elles avaient encore en leur possession. L'organisation remettait alors 2 500 unités additionnelles au CISSS Montérégie-Centre pour protéger le personnel médical.

Quelque 4 500 masques ont été remis à ces organisations partenaires pour soutenir l'effort collectif auquel toute la population et toutes les institutions étaient conviées.

Dons de masques et... fabrication de visières !

L'entreprise HÉRO Créations, le CSS Marie-Victorin, la Ville de Longueuil et de nombreux partenaires ont apporté leur collaboration à un projet unique, soit la production de matériel sanitaire pour le réseau de la santé. Ensemble, ces organisations ont rassemblé près de 150 imprimantes 3D au laboratoire de fabrication numérique (Fab Lab) du Centre d'éducation des adultes Le Moyne-D'Iberville pour produire 1 500 pièces d'équipement médical par jour.



Les pièces produites, et pour lesquelles le contrôle de qualité était assuré par le CISSS Montérégie-Centre, ont servi à l'assemblage de visières de protection. Celles-ci étaient notamment destinées à différents centres hospitaliers (CHUM, Pierre-Boucher, Charles-Le Moyne) et à différents services de la Ville de Longueuil. Une quantité a également été produite pour les membres du personnel du CSS Marie-Victorin.

Pour ce projet, le CSS a acheté 80 imprimantes 3D supplémentaires. Cofondée par un technicien du Service des ressources matérielles du CSS Marie-Victorin, Héro Créations, à titre de partenaire de cette initiative, a pris l'engagement de participer gratuitement à l'assemblage des imprimantes et de l'enseigner au personnel du Fab Lab. Le plan de formation comprenait également une partie portant sur l'utilisation et l'entretien des machines. Une fois la pandémie terminée, ces imprimantes seront acheminées vers les établissements scolaires et au service des élèves et des membres du personnel enseignant.

L'union des forces a permis la production de près de 25 000 visières.

Confection de 40 000 couvre-visages en tissus au Centre d'éducation des adultes Le Moyne-D'Iberville

Le CSS Marie-Victorin souhaitait être proactif et produire ses propres couvre-visages en tissus afin de s'assurer un approvision-

nement suffisant. Le Service des ressources matérielles a donc mis en place un atelier de couture comprenant plus de 13 machines à coudre.

Coordonnée par une enseignante, une équipe d'environ vingt personnes, composée de membres des équipes-écoles, d'élèves du secondaire et de membres de la communauté, a produit environ 40 000 couvre-visages en tissus au Centre d'éducation des adultes Le Moyne-D'Iberville. Ceux-ci ont été distribués dans les écoles, pour les besoins d'élèves et de membres du personnel. Le Club Tissus était partenaire de ce projet.

Formation accélérée pour des préposés aux bénéficiaires

C'est en mai, et à la suite de l'appel du gouvernement du Québec, que le Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes (SFPÉA) du CSS Marie-Victorin et le Centre de formation professionnelle Charlotte-Tassé ont mis tout en place pour former des préposés aux bénéficiaires.

Plus de 1 600 candidats potentiels ont fait une inscription SFPÉA, qui a retenu le dossier de 903 d'entre eux pour analyse par le réseau de la santé. En un temps record, 458 personnes ont intégré l'un des 21 nouveaux groupes formés, le tout dans l'optique de joindre rapidement le réseau de la santé et d'œuvrer plus spécifiquement en CHSLD au terme de cette formation accélérée de trois mois.





AUTRES ACTIONS LIÉES À LA GESTION DE LA PANDÉMIE

- Gestion de l'opération des inscriptions par le Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) en collaboration avec les établissements, comprenant la sélection des nouveaux élèves de la maternelle 4 ans, en période de confinement.
- Mise en place d'une équipe de coordination afin d'assurer une communication efficace avec les directions d'établissement et la direction de la Santé publique.
- Création d'une plateforme informatisée pour recueillir les demandes en équipement de protection individuel et en besoins connexes (gel désinfectant, plexiglas, etc.).
- Séances d'affectation du personnel tenues en ligne.
- Organisation du transport pour les camps pédagogiques comprenant l'application des consignes de la Santé publique, et ce, sans ajout de véhicules à la flotte.
- Offre de formations à distance pour la francisation en entreprise visant la clientèle immigrante et adaptation du programme de formation d'AEP en Services de garde en milieu scolaire en mode hybride (présentiel, stage et en ligne) par le Service aux entreprises (SAE).
- Offre de plus de 27 cours à 1\$ dont 8 cours en ligne grâce à la plateforme d'apprentissage VIA, et ce, en début de pandémie (SAE).

AUTRES FAITS SAILLANTS

Développement des infrastructures scolaires et maintien des actifs

Le nombre d'élèves qu'accueille le CSS Marie-Victorin est en constante progression. Ainsi, les équipes du Service des ressources matérielles et du développement des infrastructures scolaires doivent voir aussi bien au maintien des actifs qu'à la construction de nouveaux bâtiments. Voici quelques réalisations de l'année 2019-2020 en cette matière.



École du secteur Vauquelin

En mai 2020, le CSS Marie-Victorin a entrepris les travaux de construction du premier établissement scolaire de niveau primaire à trois étages, à être doté d'une structure de bois apparente au Québec. C'est en septembre 2019 que l'acte d'achat du terrain de l'école du secteur Vauquelin/Vert urbain, dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil, a été conclu. Cette école primaire accueillera près de 630 élèves dès la rentrée scolaire 2021.

École Tourterelle et école secondaire de l'Agora

Au retour du congé des fêtes, les 145 élèves de l'école Tourterelle et les 341 élèves de l'école secondaire de l'Agora ont découvert leur nouveau milieu d'apprentissage alternatif, dans un bâtiment commun ultramoderne, à la fine pointe des tendances en pédagogie. Ce concept novateur de cohabitation entre deux écoles alternatives, primaire et secondaire, permet à des élèves de poursuivre leur cheminement scolaire de la maternelle au secondaire, au même endroit. Cuisine pédagogique, créalab, boutiques éphémères, etc., le bâtiment propose des espaces singuliers qui favorisent un type de pédagogie différencié et adapté aux dernières tendances.

École du Vieux Greenfield Park

Les élèves de l'école l'Agora ayant intégré leur nouvel établissement sur la rue du Centenaire, les travaux de conversion ont pu débuter rue Springfield. Ainsi, l'ancien bâtiment de l'école secondaire a été transformé en école primaire ayant une capacité d'accueil de 500 élèves. La nouvelle école du Vieux Greenfield Park pos-

ède un gymnase, une palestre et 26 autres locaux-classes. Les travaux de conversion, comprenant le réaménagement et la rénovation du bâtiment, ont débuté au mois de février 2020. L'un des bénéfices du projet est de réduire de façon significative le nombre d'enfants transportés par autobus scolaire, en favorisant le transport actif.

École Georges-P.-Vanier

C'est en août 2019 que se sont amorcés les travaux visant l'agrandissement de cette école primaire située à Brossard, qui deviendra le milieu d'apprentissage de 350 élèves. Cette nouvelle école permettra de répondre à une demande croissante liée à une hausse démographique dans ce secteur. Plus encore, la communauté environnante bénéficiera de cet agrandissement puisqu'elle sera en mesure d'utiliser les équipements sportifs, tel que le gymnase.

École du secteur Sacré-Cœur

Ce projet de construction d'école primaire dans le secteur du Vieux-Longueuil est destiné à l'accueil de 600 élèves. Il a comme particularité d'être situé sur le terrain du Centre de formation professionnelle Charlotte-Tassé. Les travaux se sont amorcés en mars 2020.



École Laurent-Benoit

Les travaux d'agrandissement de l'école située dans l'arrondissement St-Hubert, ont permis l'ajout de 14 nouveaux locaux, un stationnement extérieur et un débarcadère pour autobus. L'agrandissement a aussi permis la rénovation de la cour des élèves ainsi que la création d'une cour de maternelle. Les travaux ont débuté en juillet 2019.



École Marcelle-Gauvreau

Le bâtiment original étant très récent, le projet d'agrandissement s'effectue dans le même esprit de fonctionnalité et avec la même touche architecturale. Les travaux, qui se sont amorcés en novembre 2018, se sont poursuivis durant l'année scolaire 2019-2020. Ils ont permis d'ajouter 2 classes d'enseignement préscolaire, 12 classes d'enseignement primaire, une salle polyvalente et 2 classes spécialisées. De nouvelles aires de récréation ont aussi été aménagées et le stationnement sera agrandi.

Réfection de la cafétéria de l'école secondaire Lucille-Teasdale

Ce projet est celui qui repense complètement l'espace. Ainsi, la cafétéria n'est plus un simple endroit dédié aux repas. Le lieu présente maintenant des espaces interactifs, diversifiés et flexibles, proposant des zones avec différentes ambiances. Certaines sections, plus intimes, favorisent le travail individuel alors que d'autres invitent aux échanges et au travail collaboratif.



Construire la réussite, bâtir demain

Parallèlement à toutes ces réalisations, la planification des projets d'infrastructures devait aussi être faite. En ce sens, l'organisation déposait, en novembre 2019, 16 demandes de subvention dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2020-2030. Déjà, dix de ces demandes ont été acceptées et deux sont en attente. L'ampleur du développement du parc immobilier du CSS Marie-Victorin est sans précédent.

LE SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES EN ACTION

Le Service des ressources éducatives (SRÉ) a réalisé nombre de projets au cours de la dernière année scolaire, et parmi eux, notons plus particulièrement :

La création d'un microsite destiné au personnel du CSS Marie-Victorin comprenant des outils, des formations et des référentiels sur des thèmes importants comme : la rétroaction, les environnements numériques d'apprentissages, les apprentissages essentiels, l'évaluation, l'enseignement explicite des comportements, etc. Ce microsite a pour objectif de soutenir les équipes-écoles dans leur travail quotidien auprès des élèves en ayant accès rapidement à du contenu répondant à leurs besoins et basé sur la recherche.

La révision du cadre de référence portant sur l'utilisation des mesures exceptionnelles. Cette révision permet d'actualiser notre plan afin de mieux orienter les milieux, et ce, afin d'assurer la mise en place de mesures préventives pouvant éviter de telles situations en plus d'assurer la sécurité des élèves et des membres du personnel dans leurs interventions lorsqu'une mesure exceptionnelle est nécessaire. Le SRÉ propose maintenant une formation abrégée pour les nouveaux membres du personnel afin de favoriser, notamment, leur appropriation de ce cadre de référence. Le SRÉ a également élaboré un plan de formation destiné aux équipes multidisciplinaires sur des thèmes spécifiques du cadre de référence (prévention, encadrements légaux, protocole pour l'école, recours à des mesures exceptionnelles, etc.) afin que tous les milieux puissent recevoir une formation complète sur ce sujet.

La création de communautés d'apprentissage professionnelles et la poursuite de leurs travaux au sein de 16 écoles pour favoriser le travail collaboratif des enseignants. Ces communautés veillent à la mise en place de pratiques reconnues par la recherche, notamment au chapitre de l'intervention précoce visant le développement des compétences en lecture des élèves.

Sept autres grandes réalisations à souligner

- Développement de formations en ligne visant la sensibilisation à la gestion des diversités culturelles et à la communication interculturelle efficace.
- Accueil de 814 élèves dans le cadre de cours de francisation offerts par le secteur de l'éducation des adultes en 2019-2020.
- Lancement du Programme favorisant le bien-être au travail.
- Révision complète du Programme d'insertion professionnelle du personnel enseignant.
- Remise de 25 bourses Lucie-Désilets visant la reconnaissance du travail d'élèves. Une nouvelle catégorie s'est ajoutée en 2019-2020, soit la bourse culturelle. Cette bourse repose sur les orientations de la Politique culturelle du CSS Marie-Victorin, c'est-à-dire d'accroître et favoriser l'accès à la culture, de la valoriser et de faire connaître la culture québécoise d'hier et d'aujourd'hui pour construire celle de demain.
- Conférence de madame Pauline Marois devant 800 élèves de 5e secondaire. Cette conférence intitulée Citoyennes et citoyens de demain, avait pour objectif de sensibiliser les élèves inscrits au cours Monde contemporain, élèves qui seront bientôt en âge de voter, à l'importance de leur engagement citoyen et de leur participation active à la vie démocratique. Elle se tenait au Théâtre de la ville à Longueuil.
- Acquisition d'un nouvel immeuble pour le Service aux entreprises. L'immeuble est situé au 425, boulevard Curé-Poirier Ouest, à Longueuil.

Section 2



La réussite à cœur



Plan d'engagement vers la réussite : le travail se poursuit !

Le rapport annuel 2019-2020 fait état d'actions qui trouvent leur fondement à l'intérieur du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022. Adopté le 19 juin 2018, le PEVR en est à sa deuxième année d'application. Inspiré par les orientations du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), le PEVR est le résultat d'une vaste consultation menée auprès des principaux acteurs de la grande communauté scolaire. À la lumière des enjeux et des besoins régionaux, il précise les engagements de notre organisation envers la réussite de tous ses élèves, jeunes et adultes, c'est-à-dire l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification.

L'adoption du PEVR a amené l'organisation à redéfinir sa vision, ses valeurs et ses orientations. Le slogan « La réussite à cœur » accompagne d'ailleurs la mise en œuvre de chacune des actions qui émane du PEVR et résume parfaitement les valeurs comprises dans la vision 2018-2022.

RAPPEL DE LA VISION, DES VALEURS ET DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

LA VISION 2018-2022

Bienveillante et innovatrice, notre organisation cultive l'engagement et la collaboration des acteurs et des partenaires mobilisés pour assurer le développement du plein potentiel de tous ses élèves dans un esprit d'éducation inclusive, plus particulièrement dans la maîtrise de la langue et l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification avant 20 ans.

LES VALEURS

Les valeurs qui guident les prises de décision sont les suivantes :

- la bienveillance;
- l'engagement;
- la collaboration;
- l'innovation.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- Intervenir sans tarder.
- Accompagner l'élève vers la réussite tout au long de son parcours scolaire.
- Offrir un environnement scolaire sain, sécuritaire et ouvert sur la communauté.

Présentation sommaire des quatre grands projets

À la suite d'une vaste consultation qui a mené à l'élaboration du PEVR, plusieurs défis ont été identifiés. Afin de se doter des bons outils pour y faire face, mais surtout pour bien planifier les actions à entreprendre en réponse à ce que nous réservent les années à venir, l'organisation a circonscrit quatre grands projets qui se déclinent eux-mêmes en 14 projets distincts. C'est d'ailleurs autour de ces quatre grands projets que se mobilise le CSS Marie-Victorin, jusqu'en 2022.

LES 4 GRANDS PROJETS DU PEVR

Développer
le plein
potentiel de
tous les élèves

Soutenir
l'élève
immigrant
et sa famille

Faire
face à la
croissance

Assurer
la relève

DÉVELOPPER LE PLEIN POTENTIEL DE TOUS LES ÉLÈVES

Les projets :

- Adopter des pratiques bienveillantes et efficaces.
- Intervenir avec précision et sans tarder.
- Soutenir l'élève HDAA.

Développer le plein potentiel de tous les élèves va bien au-delà de viser la note de passage. C'est de mettre en valeur les forces de chaque apprenant, afin qu'il développe une variété de compétences. C'est intervenir sans tarder, dès les premières années du primaire, en lecture. C'est accompagner tous les élèves durant leur parcours scolaire pour qu'ils trouvent leur voie, car chaque élève possède sa propre façon de réussir.

L'un des rôles du CSS Marie-Victorin est d'offrir un environnement propice à l'apprentissage. Pour ce faire, il doit collaborer avec les gens du milieu pour innover, réaliser des projets stimulants et en arriver à offrir une école inclusive; une école qui anticipe les besoins de ses élèves, s'adapte et s'assure de leur bien-être au quotidien. L'école inclusive offre également des services adaptés d'accompagnement pour les élèves handicapés ou ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.



SOUTENIR L'ÉLÈVE IMMIGRANT ET SA FAMILLE

Les projets :

- Concertation avec nos partenaires.
- Passage primaire-secondaire.
- Passerelle secteur jeune vers le secteur adulte (FGJ – FGA).
- Processus d'accueil SARCA – FGA.
- Processus d'inscription et d'accueil en formation générale aux jeunes (FGJ).

Alors que plus de 50 % de la clientèle du CSS Marie-Victorin est issue de l'immigration, il est nécessaire de s'attarder à l'accueil de ces élèves ainsi qu'aux périodes de transition lors des passages du primaire au secondaire et du secondaire au secteur adulte. Une étroite collaboration entre le CSS Marie-Victorin et ses partenaires communautaires a donc été entamée afin de mettre en place des structures d'accueil pour les familles immigrantes. L'aspect collaboratif s'avère essentiel pour faciliter l'intégration des élèves immigrants dans leur milieu. Une fois de plus, la conception d'une école inclusive prend tout son sens.

FAIRE FACE À LA CROISSANCE

Les projets :

- Capacité d'accueil au préscolaire et au primaire.
- Capacité d'accueil au secondaire.

La forte croissance que connaît actuellement le CSS Marie-Victorin est loin de vouloir s'esouffler, ce qui a pour effet d'augmenter les besoins immobiliers. Afin de répondre à cette nouvelle demande, le centre de services scolaire a entrepris une vaste démarche d'optimisation des espaces, d'agrandissements et de constructions d'école. Avec un souci d'orienter ses efforts vers un développement durable, le CSS Marie-Victorin entend concevoir de nouveaux espaces pour lesquels des critères bien précis seront privilégiés :

- concevoir une école présentant un milieu de vie stimulant;
- prévoir des espaces intérieurs et extérieurs qui permettent des activités pédagogiques et physiques, mais aussi de socialisation;
- créer des environnements sains et fonctionnels;
- viser une réduction de l'empreinte écologique;
- ouvrir les écoles à la communauté;
- favoriser une communauté qui se développe autour de l'école.



ASSURER LA RELÈVE

Les projets :

- Délais de comblement des postes vacants.
- Taux de roulement interne et externe.

Dans un contexte de croissance accélérée, de pénurie de main-d'œuvre et de départs massifs à la retraite, les défis sont multiples pour le CSS Marie-Victorin. Alors qu'un taux de roulement élevé entraîne des coûts financiers importants pour l'organisation, celui-ci risque également d'amener un impact quant à la qualité du service offert à la clientèle. Comme la réussite des élèves passe nécessairement par un personnel de qualité, il est primordial de bien planifier la relève et d'assurer le transfert des connaissances et de l'expérience, tout en veillant à améliorer les conditions entourant « l'expérience employé ».

Reddition de comptes en lien avec le PEVR

ORIENTATION 1: INTERVENIR SANS TARDER

Objectif

1.1

Mise en contexte de l'objectif

La compétence à lire est la clé de voûte essentielle à la réussite de l'élève. La politique nationale de la réussite éducative rappelle l'importance d'intervenir rapidement et de manière continue et concertée auprès des élèves. C'est avec cette intention d'agir tôt pour favoriser la réussite de tous les élèves que le CSS Marie-Victorin a fait de l'objectif 1.1 son objectif phare, puisqu'il travaille en ce sens depuis quelques années déjà. C'est d'ailleurs l'un des quatre objectifs propres au CSS Marie-Victorin.

OBJECTIF

Porter le taux de réussite à la compétence à lire en français, langue d'enseignement, à **100 %** en 2^e année et à **96 %** en 6^e année du primaire pour tous les élèves des classes ordinaires.

INDICATEUR

Taux de réussite annuels à la compétence à lire pour les élèves des classes ordinaires des deux années visées du primaire.

SITUATION DE DÉPART

Résultats des élèves des classes ordinaires du primaire, incluant les élèves HDAA intégrés: **93,3 %** en 2^e année et **93,8 %** en 6^e année (juin 2017); nous n'avons pas toutes les données de résultats pour les élèves des classes spécialisées.

RÉSULTATS 2018-2019

93,0 % en 2^e année
90,0 % en 6^e année

RÉSULTATS 2019-2020

91 % en 2^e année
89,9 % en 6^e année

CIBLES 2022

Augmentation de **6,7 %** en 2^e année et de **2,2 %** en 6^e année du primaire pour tous les élèves des classes ordinaires.

ÉTAT D'AVANCEMENT PAR RAPPORT À LA CIBLE

Non amorcé : En progression : Atteint : Non atteint : Données n/d
2^e - 6^e

N. B. : En raison de la Covid-19, il n'y a pas eu d'épreuves du CSS Marie-Victorin en lecture en 2^e année, ni d'épreuves obligatoires en lecture 6^e année. De plus, l'année scolaire a été chamboulée de façon importante. Ainsi, il est difficile de comparer les résultats 2018-2019 et 2019-2020.

Résumé des actions mises en œuvre en lien avec l'objectif

- Développement d'un outil de consignation et d'analyse en ligne pour effectuer des portraits de classe en lien avec le dépistage en conscience phonologique et en connaissance des lettres.
- Accompagnement d'équipes-écoles en lien avec le dépistage: 13 écoles (Programme Intervenir tôt) et 6 écoles (mesure 15015: «*Renforcement des ressources et pratiques dédiées à la réussite en lecture, en écriture et en mathématique des élèves des milieux défavorisés*»).
- Élaboration d'un guide pour l'analyse des résultats de la tâche au premier cycle pour les équipes-écoles.
- Développement d'un guide et d'une trousse présentant la séquence d'enseignement de la correspondance graphème-phonème destinés aux enseignants de 1^{re} année.
- Formation, modélisation et accompagnement des enseignants en lien avec les préalables à la lecture et l'appropriation de dispositifs en lecture auprès de 11 écoles ciblées.
- Modélisation d'une progression et d'un enseignement explicite des préalables, de règles de base et de correspondances graphème-phonème ciblées pour améliorer la fluidité de lecture auprès de 11 écoles ciblées.



Objectif

1.2

Mise en contexte de l'objectif

Un écart de réussite important entre les garçons et les filles, en faveur de ces dernières, est observable au Québec. Le MEES, les chercheurs et les acteurs de l'éducation se penchent depuis plusieurs années sur les causes, et surtout sur les solutions à mettre en place pour réduire cet écart, sans toutefois nuire à la réussite des filles. C'est aussi une préoccupation pour le CSS Marie-Victorin. Ainsi, le CSS mise sur le recours à divers moyens concrets et actifs, jumelés à des interventions précoces en littératie et portant sur le développement socioaffectif des élèves.

OBJECTIF PEVR

Diminuer l'écart de réussite entre les garçons et les filles à **8 %**.

INDICATEUR

Taux de diplomation et de qualification après 7 ans selon le sexe d'une cohorte d'élèves suivie annuellement.

SITUATION DE DÉPART

(Écart de réussite de 10,2% en faveur des filles.)
Cohorte 2009-2010 suivie jusqu'en 2015-2016
10,2 % (en faveur des filles)

RÉSULTATS 2018-2019

Cohorte 2011-2012 suivie jusqu'en 2017-2018
13,6 % (en faveur des filles)

RÉSULTATS 2019-2020

Cohorte 2012-2013 suivie jusqu'en 2018-2019
8,5 % (en faveur des filles)

CIBLES 2022

Diminution de l'écart de réussite entre les garçons et les filles de **2,2 %**.

ÉTAT D'AVANCEMENT PAR RAPPORT À LA CIBLE

Non amorcé | En progression | Atteint | Non atteint | Données n/d
x

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Développements en lien avec la technopédagogie et l'intégration du numérique (robotique, programmation, plan d'action numérique dans des établissements, etc.).
- Mise en place d'actions pour « Intervenir sans tarder » : agents de transition pour soutenir les passages du préscolaire au primaire et du primaire au secondaire.
- Développement, formation et accompagnement en lien avec le dépistage en contexte d'enseignement équilibré de la littératie (préscolaire et premier cycle).
- Accompagnement d'équipes-écoles en lien avec le dépistage au sein de 13 écoles dans le cadre du programme Intervenir tôt, dans 6 écoles grâce à la mesure 15015 et dans d'autres milieux volontaires.

Mise en contexte de l'objectif

Bien que l'écart de réussite entre les milieux favorisés et défavorisés du CSS Marie-Victorin était moins grand que l'écart entre ces mêmes milieux à l'échelle de la province lors de la rédaction du PEVR, tout le personnel éducatif est soucieux de contribuer à réduire encore davantage cette disparité entre les milieux scolaires. Pour y parvenir, le CSS Marie-Victorin soutient et favorise le dépistage des vulnérabilités et les interventions précoces, ainsi que le travail collaboratif des équipes.

OBJECTIF PNRE

Diminuer l'écart de réussite entre les élèves provenant de milieux défavorisés (écoles d'IMSE 8 à 10) et les élèves provenant des autres milieux (écoles d'IMSE 1 à 7) à **6%**.

INDICATEUR

Taux de diplomation et de qualification après 7 ans d'une cohorte d'élèves, suivie annuellement et provenant des milieux défavorisés comparée aux élèves provenant des autres milieux.

SITUATION DE DÉPART

Écart de réussite de **6,6%** entre les élèves provenant de milieux défavorisés et les élèves provenant des autres milieux.

Cohorte 2009-2010 suivie jusqu'en 2015-2016
6,6% (en faveur des milieux favorisés)

RÉSULTATS 2018-2019

Cohorte 2011-2012 suivie jusqu'en 2017-2018
9,8% (en faveur des milieux favorisés)

RÉSULTATS 2019-2020

Cohorte 2012-2013 suivie jusqu'en 2018-2019
15% (en faveur des milieux favorisés)

CIBLES 2022

Diminution de l'écart de réussite entre les élèves provenant de milieux défavorisés et les élèves provenant des autres milieux de **0,6%**.

ÉTAT D'AVANCEMENT PAR RAPPORT À LA CIBLE

Non amorcé : En progression : Atteint : Non atteint : Données n/d
x

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Continuité des communautés d'apprentissage professionnelles en français au préscolaire et au premier cycle afin de développer les facteurs de protection liés à l'entrée dans l'écrit ainsi que la compétence à lire (entre autres 13 écoles impliquées dans une démarche liée au programme Intervenir tôt et 6 écoles impliquées dans une démarche liée à la mesure 15015).
- Accompagnement des ressources ajoutées par l'entremise de la mesure 15015 dans le déploiement des pratiques prometteuses en lecture (passation d'un dépistage sur les apprentissages essentiels, consignation et analyse des données, choix de cible, choix et planification des interventions).
- Présentation d'un modèle de gestion de classe universelle aux enseignants et orthopédagogues du préscolaire et du 1^{er} cycle des écoles primaires ayant un indice de défavorisation de 7 à 10.
- Présentation des outils de dépistage destinés aux élèves du préscolaire, de la 1^{re} et de la 2^e année du primaire aux enseignants et orthopédagogues du préscolaire et du 1^{er} cycle des écoles ayant un IMSE de 7 à 10.
- Présentation du portrait de classe en ligne en lien avec les tests de dépistage destinés aux élèves du préscolaire.

Mise en contexte de l'objectif

Le MEES est conscient de l'écart considérable entre les taux de réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) ayant un plan d'intervention et les autres élèves. Il cherche donc à abaisser cet écart dans le réseau public québécois. Le CSS Marie-Victorin est devant un défi de taille, compte tenu du nombre d'élèves concernés partout dans ses écoles. Deux avenues sont privilégiées pour soutenir la réussite de ces élèves : 1. dépister et intervenir au plus tôt, et 2. recourir à un enseignement et des mesures d'aide faisant appel à des approches pédagogiques reconnues efficaces et issues de la recherche.

OBJECTIF PNRE

Diminuer l'écart de réussite entre les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ayant un plan d'intervention et les autres élèves à **30%**.

INDICATEUR

Taux de diplomation et de qualification après 7 ans d'une cohorte d'élèves suivie annuellement et comparée aux élèves HDAA ayant un plan d'intervention et aux autres élèves.

SITUATION DE DÉPART

Écart de réussite de **33,6%** entre les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) ayant un plan d'intervention et les autres élèves.

Cohorte 2009-2010 suivie jusqu'en 2015-2016
33,6% (en faveur des élèves sans PI)

RÉSULTATS 2018-2019

Cohorte 2011-2012 suivie jusqu'en 2017-2018
40,1% (en faveur des élèves sans PI)

RÉSULTATS 2019-2020

Cohorte 2012-2013 suivie jusqu'en 2018-2019
34% (en faveur des élèves sans PI)

CIBLES 2022

Diminution de l'écart de réussite entre les élèves HDAA ayant un plan d'intervention et les autres élèves de **3,6%**.

ÉTAT D'AVANCEMENT PAR RAPPORT À LA CIBLE

Non amorcé : En progression : Atteint : Non atteint : Données n/d
x

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Poursuite de la réflexion de la communauté de pratique afin d'identifier les principaux éléments à développer pour soutenir la réussite des élèves des classes spécialisées Kangourou, Phénix et des Remparts au primaire et proposer des pistes de solutions concrètes.
- Mise en place d'un plan de formation pour les nouveaux membres du personnel qui travaillent auprès des élèves en classes spécialisées.
- Accompagnement auprès de 11 écoles pilotes au primaire pour s'assurer que les élèves en classes spécialisées vivent une différenciation pédagogique optimale.
- Enseignement selon l'âge chronologique de l'enfant en y apportant des modifications au besoin : assurer l'arrimage entre les objectifs fixés pour un élève, l'évaluation des apprentissages poursuivis et leur présentation-notation dans le bulletin.
- Accompagnement et formation en lien avec l'enseignement différencié.
- Maintien de classes spécialisées et de ressources auprès des élèves HDAA.
- Réflexion sur la répartition des ressources auprès des élèves HDAA en vue de la formation d'un comité d'experts pour la mise en place d'un plan triennal de révision du modèle d'organisation des services EHDA.



Mise en contexte de l'objectif

Pour le primaire, l'objectif identifié porte sur la compétence à écrire et elle est mesurée à partir de l'épreuve ministérielle d'écriture de 4^e année. Le MEES vise un taux de réussite de 90 % à cette épreuve d'ici 2030. Il faut mentionner que plus on travaille la compétence à lire chez les élèves des 1^{er} et 2^e cycles du primaire, plus on renforce la compétence à écrire, puisque ces deux compétences sont interreliées et se développent de pair.

OBJECTIF PNRE

Porter le taux de réussite à l'épreuve d'écriture de 4^e année du primaire à **85 %**.

INDICATEUR

Taux de réussite annuel à l'épreuve d'écriture de 4^e année pour les élèves des classes ordinaires du primaire.

SITUATION DE DÉPART

Résultats des élèves des classes ordinaires du primaire, incluant les élèves HDAA intégrés : **81,7 %** en 4^e année (juin 2016).

RÉSULTATS 2018-2019

86,6 %

RÉSULTATS 2019-2020

ND
(Il n'y a pas eu d'épreuve en 2019-2020)

CIBLES 2022

Augmentation de **3,3 %** du taux de réussite à l'épreuve d'écriture de 4^e année du primaire pour tous les élèves des classes ordinaires.

ÉTAT D'AVANCEMENT PAR RAPPORT À LA CIBLE

Non amorcé : En progression : Atteint : Non atteint : Données n/d

x

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Appropriation d'un guide de transfert des pratiques en enseignement des stratégies jumelles en lecture et en écriture.
- Création d'un référentiel d'une approche équilibrée pour l'entrée dans l'écrit au préscolaire et au 1^{er} cycle.
- Offre de formation continue aux enseignants du 2^e et du 3^e cycle liée à l'enseignement et à l'apprentissage de l'orthographe.
- Mise en place de communautés de pratique en écriture dans plusieurs écoles.
- Mentorat (accompagnement, observation, rétroaction, modélisation, suivis ponctuels) auprès d'une quinzaine d'enseignants en lien avec la mise en place d'ateliers d'écriture au préscolaire et au 1^{er} cycle.

ORIENTATION 2 : ACCOMPAGNER L'ÉLÈVE VERS LA RÉUSSITE TOUT AU LONG DE SON PARCOURS SCOLAIRE

Objectif

2.1

Mise en contexte de l'objectif

L'augmentation du taux d'obtention d'une première diplomation ou première qualification avant 20 ans, incluant le DES, le DEP et les autres qualifications possibles, est un enjeu majeur auquel doit pallier le MEES. Cela représente probablement le plus grand défi à relever, car le taux de diplomation/qualification des élèves du CSS Marie-Victorin était de 91% au-dessous de la situation provinciale au moment de la rédaction du PEVR, et à 13% de l'attente provinciale pour 2022. Les matières à sanction et leurs modalités d'évaluation seront donc au cœur des travaux collaboratifs pour atteindre un taux de 75%.

OBJECTIF PNRE

Porter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification à **75%**.

INDICATEUR

Taux de diplomation et de qualification après 7 ans d'une cohorte d'élèves suivie annuellement.

SITUATION DE DÉPART

Taux de diplomation et de qualification après 7 ans chez les élèves de moins de 20 ans : **71%**.
Cohorte 2009-2010 suivie jusqu'en 2015-2016 **71%**

RÉSULTATS 2018-2019

Cohorte 2011-2012 suivie jusqu'en 2017-2018 **72,7%**

RÉSULTATS 2019-2020

Cohorte 2012-2013 suivie jusqu'en 2018-2019 **73,9%**

CIBLES 2022

Augmentation de **4%** de la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un 1^{er} diplôme ou une 1^{re} qualification.

ÉTAT D'AVANCEMENT PAR RAPPORT À LA CIBLE

Non amorcé : En progression : Atteint : Non atteint : Données n/d
x

Résumé des actions mises en œuvre en lien avec l'objectif

- Poursuite des travaux d'un comité de travail pour le développement du plein potentiel de tous les élèves et qui se préoccupe plus particulièrement de leur réussite dans les matières à sanction au secondaire.
- Identification des enjeux liés à la diplomation et à la réussite dans les matières à sanction au secondaire.
- Mise en application d'un protocole de vérification de l'admissibilité des élèves à la diplomation.
- Présentation des principaux documents relatifs à l'évaluation aux conseillers pédagogiques, dont la Politique d'évaluation du MEES, les cadres d'évaluation, Évaluer pour que ça compte vraiment du Conseil supérieur de l'éducation, Guide à l'intention des équipes-écoles pour la révision des normes et modalités d'évaluation des apprentissages élaboré conjointement par le CSS Marie-Victorin et le Syndicat de Champlain.
- Présentation d'une revue de littérature sur l'évaluation aux conseillers pédagogiques en vue de faire émerger une compréhension commune et favoriser l'harmonisation des pratiques évaluatives.
- Poursuite des travaux d'un comité de travail pour le développement du plein potentiel de tous les élèves qui se préoccupe particulièrement de l'organisation du travail des enseignants-ressources.
- Établissement du portrait organisationnel du travail des enseignants-ressources.
- Identification de trois pratiques efficaces issues de la recherche pour améliorer l'apprentissage et la réussite des élèves (enseignement explicite, rétroaction et coenseignement).
- Formation des conseillers pédagogiques, des gestionnaires du Service des ressources éducatives et de directions au regard des pratiques innovantes, prometteuses et probantes par Jonathan Bluteau, professeur à l'UQAM.
- Formation des enseignants-ressources relativement au coenseignement.
- Poursuite d'une expérimentation du coenseignement dans quelques écoles secondaires.
- Participation à une recherche-action de l'Université de Sherbrooke sur l'implantation du coenseignement dans trois écoles secondaires.
- Création d'un outil d'aide à la décision de passage pour la promotion des élèves en contexte COVID-19.

Mise en contexte de l'objectif

Le MEES souhaite voir diminuer l'écart de réussite entre les élèves issus de l'immigration et les autres élèves. Toutefois, lors de l'élaboration du PEVR, nous constatons que dans le cas du CSS Marie-Victorin, les élèves issus de l'immigration avaient un taux de réussite nettement plus élevé que celui des élèves non-immigrants. Par contre, le CSS Marie-Victorin se veut vigilant, car le portrait de l'immigration tend à se modifier depuis quelques années. Les nouvelles cohortes accueillies présentent plus de vulnérabilités face aux apprentissages.

OBJECTIF PNRE

Maintenir les taux de diplomation et de qualification des élèves issus de l'immigration minimalement égaux aux taux du CSS Marie-Victorin.

INDICATEUR

Taux de diplomation et de qualification après 7 ans d'une cohorte d'élèves suivie annuellement et comparée aux élèves immigrants de 1^{re} génération et à l'ensemble des autres élèves du CSS.

SITUATION DE DÉPART

Écart de réussite de **7,4%** en faveur des élèves issus de l'immigration de 1^{re} génération par rapport à l'ensemble des autres élèves du CSS Marie-Victorin
Cohorte 2009-2010 suivie jusqu'en 2015-2016
7,4% (en faveur de la 1^{re} génération)

RÉSULTATS 2018-2019

Cohorte 2011-2012 suivie jusqu'en 2017-2018
7,7% (en faveur de la 1^{re} génération)

RÉSULTATS 2019-2020

Cohorte 2012-2013 suivie jusqu'en 2018-2019
2,8% (en faveur de la 1^{re} génération)

CIBLES 2022

Maintien d'un taux de diplomation et de qualification positif ou minimalement égal à celui des autres élèves pour les immigrants de 1^{re} génération.

ÉTAT D'AVANCEMENT PAR RAPPORT À LA CIBLE

Non amorcé : En progression : Atteint : Non atteint : Données n/d
x

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Poursuite des rencontres d'identification des besoins et de classement provisoire par des intervenants de l'élève (enseignants, professionnels, directions, conseillers pédagogiques) afin de s'assurer de l'intégration des élèves au degré qui favorisera leur réussite et leur diplomation.
- Rencontres de formation en insertion professionnelle pour le nouveau personnel enseignant.
- Mise sur pied d'un comité de passage primaire-secondaire pour favoriser la réussite des élèves en s'assurant du partage adéquat d'informations.
- Poursuite et élargissement d'un comité de passage en formation générale des jeunes (FGJ) et formation générale des adultes (FGA) afin d'augmenter le taux de diplomation des élèves issus de l'immigration.
- Refonte du formulaire de recommandation de classement afin de l'alléger pour favoriser le suivi de l'élève au fil des ans.
- Création d'un formulaire de plan d'intégration ciblant des objectifs réalistes et des actions concrètes à poser auprès d'élèves à risque (15 ans et plus, retard scolaire, parcours de vie complexe).
- Identification des enjeux liés à la diplomation et à la réussite dans les matières à sanction.
- Élaboration d'un protocole de vérification de l'admissibilité des élèves à la diplomation.

Mise en contexte de l'objectif

Au-delà des interventions précoces, il faut également continuer d'accompagner les élèves vers la réussite tout au long de leur parcours scolaire. Le CSS Marie-Victorin a donc voulu se doter de ce deuxième objectif propre à son organisation, afin de poursuivre ses efforts dans l'amélioration du taux de réussite à la compétence à lire, au secondaire cette fois, car cette compétence, utile et incontournable dans le cursus scolaire, demeure un fort prédicteur de succès.

OBJECTIF PNRE

Porter le taux de réussite à la compétence à lire en français à **81,5 %** en 2^e année et à **84,5 %** en 5^e année au secondaire pour tous les élèves des classes ordinaires.

INDICATEUR

Taux de réussite annuels à la compétence à lire en français langue d'enseignement pour les élèves des classes ordinaires des deux années visées du secondaire.

SITUATION DE DÉPART

Résultats des élèves des classes ordinaires au secondaire, incluant les élèves HDAA intégrés : **76,5 %** en 2^e année et **79, %** en 5^e année (juin 2017). Nous n'avons pas toutes les données pour les élèves des classes spécialisées.

RÉSULTATS 2018-2019

2^e année du secondaire : **71 %**
5^e année du secondaire : **86,9 %**

RÉSULTATS 2019-2020

2^e année du secondaire : **73,9 %**
5^e année du secondaire : **92,7 %**

CIBLES 2022

Augmentation de **5 %** en 2^e année et de **5 %** en 5^e année au secondaire pour tous les élèves des classes ordinaires.

ÉTAT D'AVANCEMENT PAR RAPPORT À LA CIBLE

Non amorcé	En progression	Atteint	Non atteint	Données n/d
		5 ^e	2 ^e	

N. B. : En raison de la Covid-19, il n'y a pas eu d'évaluation formelle de fin d'année en lecture en juin 2020. De plus, l'année scolaire a été chamboulée de façon importante. Ainsi, il est difficile de comparer les résultats 2018-2019 et 2019-2020.

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Identification des enjeux liés à la diplomation et à la réussite dans les matières à sanction, et plus spécifiquement en lecture pour poursuivre le travail amorcé au primaire au regard de cette compétence clé.
- Élaboration d'un continuum en lecture au secondaire qui est en continuité avec celui du primaire.
- Mise en place de communautés d'apprentissage professionnelles dans 2 écoles secondaires.
- Participation à une recherche-action de l'Université de Sherbrooke sur l'implantation du coenseignement et expérimentation de cette approche dans trois écoles secondaires.
- Accompagnement et soutien offerts aux enseignants de français du secondaire portant principalement sur la présentation de pratiques efficaces issues de la recherche, sur l'enseignement de la lecture à travers des réseaux littéraires, sur l'expérimentation des ateliers d'écriture et sur le recours à des tâches d'évaluation authentiques.

Mise en contexte de l'objectif

Toujours dans le cadre de la maîtrise de la langue, le MEES cherche à faire augmenter la part de la population adulte du Québec capable de démontrer des compétences élevées en littératie (lecture et écriture) en se fondant sur les résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) attendus en 2022. Toutefois, il y a peu de données claires concernant le niveau de maîtrise de la langue chez les adultes actuellement sur le territoire du CSS Marie-Victorin. Cet état de fait amène les Centres d'éducation des adultes à réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour évaluer le niveau des élèves à diagnostiquer leurs difficultés quant aux compétences en littératie, ainsi qu'à soutenir et renforcer leur maîtrise de la langue française.

OBJECTIF PNRE

Contribuer au rehaussement des compétences en littératie de la population adulte sur le territoire du CSS Marie-Victorin.

INDICATEUR

Au secteur adulte :

- Taux d'inscriptions aux programmes et projets liés à la littératie et à l'alphabétisation.
- Nombre d'élèves participant à la démarche d'évaluation diagnostique liée à la littératie.
- Résultats de 2022 du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA).

SITUATION DE DÉPART

569 personnes du secteur adulte étaient inscrites à un programme ou projet visant l'acquisition ou le développement des compétences en littératie (année 2016-2017); tous les établissements concernés n'évaluent pas automatiquement ni de la même façon les compétences en littératie de leur clientèle.

7,4% (en faveur de la 1^{re} génération)

RÉSULTATS 2018-2019

ND

RÉSULTATS 2019-2020

ND

CIBLES 2022

Augmentation annuelle du pourcentage d'élèves atteignant le niveau 3 sur l'échelle des compétences en littératie selon les parcours scolaires à l'éducation des adultes et à la suite d'une première évaluation complète de la situation de départ en septembre 2018.

ÉTAT D'AVANCEMENT PAR RAPPORT À LA CIBLE

Non amorcé : En progression : Atteint : Non atteint : Données n/d
x

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Évaluation du niveau de lecture des élèves dans le but d'offrir des services et des outils visant l'amélioration de cette compétence.
- Révision de la méthode d'évaluation des compétences en littératie des élèves, à la suite de l'expérimentation de la méthode d'analyse du nombre de « mots lus par minute » qui ne fournissait pas assez de précision quant à la compréhension de la lecture.
- Mise en place d'un service permettant d'intervenir rapidement et d'accompagner les jeunes adultes tout au long de leur parcours. Ce service inclut l'évaluation en lecture des nouveaux élèves, l'analyse diagnostique de leurs difficultés et leur orientation vers des ateliers répondant à leurs besoins spécifiques, tels les suivants :
 - développer des stratégies de lecture efficaces;
 - comprendre le sens implicite dans différents textes et contextes;
 - apprendre à structurer ses idées;
 - utiliser des outils technologiques;
 - être exposé à la culture québécoise (repères culturels);
 - débattre sur des sujets d'actualité;
 - élargir ses connaissances générales sur divers sujets.
- Évaluation et ateliers offerts aux élèves déjà en place sur recommandation de l'enseignant.

Portrait 2019-2020

- Il y a eu 1215 élèves inscrits en français en 2019-2020.
- Les intervenants de l'équipe andragogique ont rencontré tous les adultes provenant des classes de formation de base commune (FBC) du premier sigle de troisième secondaire entre le début septembre et le début mars.

Résultats

1. Important: Le test de lecture est inspiré du test PEICA. Seulement certains aspects sont évalués.
2. Tous les tests ont été faits de septembre à février.
3. Le service de suivi et les ateliers ont été disponibles en ligne à partir de mars. Peu d'élèves l'on demandé.
4. L'analyse de la progression est basée sur les études de cas demandées par les enseignants et les professionnels qui suivent les élèves en difficulté. Des prises de notes colligées lors des ateliers orthopédagogiques nous permettent également de fournir les chiffres.
5. 25 % des adultes testés ont abandonné en cours d'année.
6. La donnée relative à l'abandon intègre les changements de secteur et l'intégration au marché du travail.



Mise en contexte de l'objectif

Pour favoriser un cheminement scolaire le plus régulier possible, le MEES vise une diminution de la proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou plus dans le réseau public québécois. Au moment où le CSS Marie-Victorin adoptait son PEVR, nous avons déjà atteint la cible gouvernementale. Celles-ci demeurent essentielles pour tenter d'éviter un allongement du cheminement scolaire qui retarderait l'entrée au secondaire des élèves.

OBJECTIF PNRE

Maintenir tout au plus à 11% la proportion des élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.

INDICATEUR

Taux annuel du nombre d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.

SITUATION DE DÉPART

Proportion des élèves entrés à 13 ans ou plus au secondaire : 11% (année 2016-2017).

RÉSULTATS 2018-2019

13,1 (année 2018-2019)

RÉSULTATS 2019-2020

ND

CIBLES 2022

Maintien de cette proportion à 11% ou moins.

ÉTAT D'AVANCEMENT PAR RAPPORT À LA CIBLE

Non amorcé : En progression : Atteint : Non atteint : Données n/d
x

N.B. Les données pour cet objectif sont fournies par le Ministère de l'Éducation l'année suivante. Ainsi, la donnée pour 2019-2020 sera disponible à l'automne prochain.

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Présentation des principaux documents relatifs à l'évaluation aux conseillers pédagogiques, dont la Politique d'évaluation du MEES, les cadres d'évaluation, *Évaluer pour que ça compte vraiment* du Conseil supérieur de l'éducation, guide à l'intention des équipes-écoles pour la révision des normes et modalités d'évaluation des apprentissages élaboré conjointement par le CSS Marie-Victorin et le Syndicat de Champlain.
- Présentation d'une revue de littérature sur l'évaluation aux conseillers pédagogiques en vue de faire émerger une compréhension commune et favoriser l'harmonisation des pratiques évaluatives.
- Mise en place de communautés de pratique en lecture et en écriture dans plusieurs écoles.
- Service de soutien pour des élèves à risque par une agente de transition pour le passage primaire-secondaire.
- Création d'un outil d'aide à la décision de passage pour la promotion des élèves en contexte COVID-19.
- Mise en place d'un comité de gestion du processus de passage primaire-secondaire incluant des représentants du Service des ressources éducatives, du Service de l'organisation et du transport scolaire et des directions d'établissement primaire et secondaire.
- Formation du personnel enseignant du 3^e cycle du primaire sur les classements et les voies de scolarisation au secondaire.

ORIENTATION 3: OFFRIR UN ENVIRONNEMENT SAIN, SÉCURITAIRE ET OUVERT SUR LA COMMUNAUTÉ

Objectif

3.1

Mise en contexte de l'objectif

La croissance accélérée de la clientèle issue de l'immigration sur le territoire a eu un impact important sur le portrait de cette clientèle au CSS Marie-Victorin. Les nouvelles cohortes accueillies présentent plus de vulnérabilités face aux apprentissages et les élèves, comme leurs familles, ont de nouveaux besoins à combler. Il est donc de plus en plus nécessaire de mettre l'accent sur la qualité d'accueil de l'élève immigrant et de toute sa famille, sur le soutien à leur offrir dès leur arrivée ainsi que sur la collaboration avec les organismes et partenaires du milieu, concernés par cette clientèle. C'est pourquoi le CSS Marie-Victorin a déterminé ce troisième objectif qui lui est propre.

OBJECTIF CSS MARIE-VICTORIN

Renforcer la structure d'accueil et d'intégration de l'élève immigrant et de sa famille en concertation avec les établissements scolaires et les partenaires du milieu concernés par cette clientèle.

INDICATEUR

Révision concertée du protocole d'accueil des élèves issus de l'immigration et leurs familles incluant les étapes impliquant le guichet unique du CSS Marie-Victorin, l'arrivée à l'école ou au centre et le soutien offert par les partenaires.

SITUATION DE DÉPART

La clientèle immigrante change; les nouvelles familles ont des besoins qui nécessitent davantage de soutien et d'aide, et il y a environ le tiers des établissements scolaires qui disposent de structures d'accueil et d'intégration complètes.

RÉSULTATS 2018-2019

ND

RÉSULTATS 2019-2020

ND

CIBLES 2022

100 % des écoles et des centres connaîtront le processus d'accueil de cette clientèle et bénéficieront des protocoles et services d'intégration adaptés qui y sont associés.

ÉTAT D'AVANCEMENT PAR RAPPORT À LA CIBLE

Non amorcé : En progression : Atteint : Non atteint : Données n/d
x

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

Secteur jeune :

- Révision des procédures de classement et élaboration des outils et mécanismes qui y sont associés.
- Arrimage du processus de passage au secondaire des élèves des classes d'accueil avec celui des élèves des classes ordinaires.
- Développement et présentation du portrait de la recherche en lien avec l'organisation des services destinés aux élèves issus de l'immigration.
- Mise en ligne d'un formulaire plurilingue de demande de rendez-vous sur le site internet du CSS Marie-Victorin.
- Développement d'une procédure d'inscription adaptée aux élèves HDAA issus de l'immigration.
- Mise en place d'une structure d'accompagnement de proximité des enseignants des classes d'accueil et des enseignants de soutien linguistique.
- Création d'une banque d'outils pédagogiques et d'évaluation pour les classes d'accueil et les classes ordinaires visant différents aspects du développement langagier et social de l'élève allophone.
- Création d'une autoformation pour les professionnels impliqués dans l'enseignement aux élèves issus de l'immigration (soutien linguistique et accueil) sur les plateformes Google Classroom et Moodle.
- Sensibilisation à la diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse dans les milieux (atelier offert dans 4 écoles primaires et 2 écoles secondaires).

- En collaboration avec des intervenants d'autres CSS, développement de plusieurs outils plurilingues (infographies, capsules vidéo) visant à accompagner les équipes-écoles et les familles allophones en contexte de pandémie.
- Élaboration et diffusion du guide *Soutenir l'accueil et l'intégration des élèves issus de l'immigration et leur famille* et d'un canevas de rédaction d'un protocole d'accueil et d'intégration.
- Accompagnement des milieux dans la mise en place d'un protocole d'accueil et d'intégration.
- Concertation nationale avec des intervenants d'autres CSS afin de partager les pratiques dans un souci de recherche d'amélioration constante.
- Rôle-conseil auprès d'intervenants d'autres CSS où la clientèle issue de l'immigration est en augmentation.

Secteur adulte :

- Finalisation de l'analyse du processus en vigueur dans les deux centres d'éducation des adultes.
- Poursuite de la révision du cadre de référence et élaboration d'un processus efficient dans l'inscription des élèves en francisation au secteur adulte.
- Évaluation des outils actuels répertoriés au CSS Marie-Victorin et dans les autres CSS.
- Accueil d'une orthopédagogue au Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) pour la mise en place d'un service d'évaluation en matière de francisation.
- Développement du service d'évaluation au SARCA.
- Mise en place d'une passerelle au secteur jeune pour accompagner les élèves issus de l'immigration vers l'éducation des adultes.
- Présentation de la passerelle aux équipes des classes d'accueil du secteur jeune.
- Rencontres entre la direction de l'éducation des adultes et l'équipe du secteur jeune en prévision du classement des élèves issus de l'immigration.
- Rédaction d'un cadre de référence SARCA (projet en continuité 2020-2021).

Secteur jeune et adulte :

- Collaboration des secteurs jeune et adulte avec le Service des ressources matérielles pour aménager des nouveaux locaux visant à offrir un meilleur service à la clientèle issue de l'immigration.
- Développement d'un guide pour assurer la transition des élèves issus de l'immigration tout au long de leur parcours (en continuité).
- Amorçage d'une démarche collaborative entre le guichet d'accueil et le SARCA afin de développer une synergie entre les équipes et assurer un service à la clientèle de qualité.

Travail de concertation avec les partenaires et organismes sur le territoire du CSS Marie-Victorin :

- Maintien de l'entente de partenariat avec l'Instance régionale de concertation de la Montérégie (IRCM) et poursuite de la collaboration avec l'agglomération de la Ville de Longueuil.
- Organisation d'une activité de réseautage avec les partenaires en immigration pour la clientèle issue de l'immigration (Salon des partenaires).
- Collaboration avec la Maison de la Famille pour la préparation d'ateliers de conversation en français (francisation) destinés à des élèves issus de l'immigration intégrés au secteur adulte. Un groupe de 15 élèves a reçu les services de francisation à la Maison de la famille.
- Poursuite de la collaboration avec les intervenants communautaires scolaires interculturels (ICSI) de Vision Inter-Cultures et de la Maison internationale de la Rive-Sud (MIRS) afin de favoriser une meilleure relation entre l'école, les familles immigrantes et la communauté.

Mise en contexte de l'objectif

Le présent objectif ne concerne que le secteur primaire. Il vise la santé et l'adoption de saines habitudes de vie par les élèves dès le plus jeune âge et fait écho à la Politique de la réussite éducative qui encourage les milieux scolaires à offrir un environnement stimulant qui intègre, entre autres, des activités physiques et sportives. Pour inculquer aux enfants le goût et le plaisir de bouger, les écoles primaires sont conviées à mettre en place des actions pour atteindre la cible des 60 minutes d'activités physiques variées au quotidien. Le CSS Marie-Victorin a un rôle de soutien auprès des équipes-écoles à cet égard.

OBJECTIF PRE

Porter à 100 % la proportion des écoles primaires qui offrent aux élèves la possibilité de bouger 60 minutes par jour grâce à la pratique d'activités physiques variées.

INDICATEUR

Taux annuel des écoles primaires où les élèves ont la possibilité de bouger au moins 60 minutes tous les jours grâce à la pratique d'activités physiques variées.

SITUATION DE DÉPART

Plusieurs écoles primaires offrent déjà la pratique d'activités physiques variées pour une durée de 60 minutes par jour (année 2017-2018).

RÉSULTATS 2018-2019

ND

RÉSULTATS 2019-2020

ND

CIBLES 2022

100 % des écoles primaires offriront aux élèves la possibilité de bouger 60 minutes tous les jours grâce à la pratique d'activités physiques variées.

ÉTAT D'AVANCEMENT PAR RAPPORT À LA CIBLE

Non amorcé : En progression : Atteint : Non atteint : Données n/d
x

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Un conseiller pédagogique en éducation physique supporte tous les milieux pour parvenir à l'atteinte de cet objectif ainsi que pour les dossiers en lien avec l'éducation physique, les saines habitudes de vie et le programme École en forme et en santé. À cet effet, il effectue de l'accompagnement pédagogique auprès des milieux: intégration des TIC, offres de formation, supervision des sports organisés et prêts d'équipement.
- Accompagnement des écoles, et plus particulièrement des 13 écoles ciblées par la mesure « À l'école, on bouge ! », pour la mise en œuvre de moyens permettant l'atteinte de l'objectif: répertoire d'activités physiques variées, organisation de pauses actives, mise en place de corridors actifs, aménagement de cours d'école, élaboration d'un outil de consignation des minutes d'activités physiques effectuées, etc.
- Accompagnement des trois écoles qui bénéficient de la mesure « À l'école, on bouge ! » pour la première fois en 2019-2020 (rencontre et implantation de la démarche). Poursuite de l'accompagnement et du suivi auprès des écoles ayant profité de la mesure les années précédentes également. La mise en place de certains moyens a malheureusement été retardée en raison de la pandémie et la rencontre pour dresser le bilan de fin d'année n'a pu avoir lieu.



Mise en contexte de l'objectif:

L'école n'est pas qu'un lieu d'apprentissages formels; elle est surtout un milieu de vie où l'élève découvrira peu à peu sa personnalité, ses talents, et sa capacité à s'engager. Il y développera des relations avec les adultes et les autres élèves. Chaque école est invitée à offrir un environnement sain, sécuritaire, accueillant, inclusif et créatif à tous ses élèves. C'est d'ailleurs grâce à l'enseignement des valeurs et des attitudes citoyennes ainsi qu'à une participation active des élèves dans leur école que ceux-ci peuvent s'épanouir. Ce rôle d'accompagnement auprès des jeunes est cher au cœur du personnel et des dirigeants du CSS Marie-Victorin. C'est le quatrième objectif qui a été choisi pour distinguer le CSS Marie-Victorin.

OBJECTIF CSS MARIE-VICTORIN

Accroître l'adoption de valeurs et d'attitudes citoyennes chez l'élève lui permettant de jouer un rôle actif et responsable dans son milieu scolaire et sa communauté.

INDICATEUR

Nombre d'actions réalisées impliquant les élèves dans les domaines suivants:

- la vie démocratique; • l'entrepreneuriat;
- le vivre-ensemble; • le bénévolat.
- l'environnement;

SITUATION DE DÉPART

Les établissements scolaires ont élaboré des règles de conduite et un protocole de prévention de la violence et de l'intimidation; plusieurs d'entre eux ont également un conseil d'élèves.

RÉSULTATS 2018-2019

ND

RÉSULTATS 2019-2020

ND

CIBLES 2022

100 % des établissements scolaires réaliseront des actions liées à l'implication des élèves dans au moins deux des domaines visés.

ÉTAT D'AVANCEMENT PAR RAPPORT À LA CIBLE

Non amorcé : En progression : Atteint : Non atteint : Données n/d
x

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Création de plusieurs outils d'accompagnement pour les écoles (plans de leçons d'enseignement explicites des comportements attendus, canevas de règles de conduite, affiches, etc.).
- Formation sur la gestion des comportements en milieu scolaire donnée par Mme Nancy Gaudreau, professeure à l'Université Laval. Cette formation a été donnée à l'ensemble des conseillers pédagogiques qui supportent les écoles en lien avec l'établissement des règles de conduite dans les écoles.
- Poursuite et consolidation du partenariat avec M. Éric Morissette, professeur à l'Université de Montréal. Ce dernier accompagne plus spécifiquement les écoles qui cheminent vers les principes de l'école bienveillante. Ces principes comprennent, notamment, la mise en place de règles de conduite qui valorisent les comportements positifs.
- Formation des psychoéducateurs par M. Éric Morissette, professeur à l'Université de Montréal, sur la mise en œuvre d'interventions éducatives pour soutenir le développement de la socialisation dans l'école.
- Poursuite du déploiement du programme Philo-Jeunes dans une vingtaine d'écoles (programme établi en collaboration avec l'UNESCO) qui permet de développer des valeurs démocratiques et de prévenir la violence en milieu scolaire en développant les habiletés de pensée des élèves. Accompagnement de cinq nouvelles écoles primaires et d'une nouvelle école secondaire dans l'adoption d'un système d'encadrement bienveillant et positif qui inclut l'enseignement explicite des comportements attendus.
- Rencontre bilan et formation de mi-année en février à l'ensemble des écoles impliquées depuis 2018.
- Production d'un guide de gestion des comportements à distance en contexte de pandémie.
- Production d'un guide pour encadrer les élèves fréquentant le service de garde d'urgence en contexte de pandémie.

Mise en contexte de l'objectif

L'intention du MEES est de faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant au Québec d'ici 2030. Compte tenu du grand nombre d'immeubles et de cours d'école à entretenir, la planification des travaux de réfection pour remédier à leur état de vétusté représente un défi de taille. À ces opérations, plusieurs ajouts d'espaces et des constructions de nouveaux établissements s'imposent afin de faire face à la croissance accrue de la clientèle sur le territoire du CSS Marie-Victorin.

OBJECTIF PNRE

Porter la proportion des bâtiments et terrains du parc immobilier jugés dans un état satisfaisant à **68 %** en s'appuyant sur les principes du développement durable.

INDICATEUR

Indice annuel de l'état des bâtiments et terrains du parc immobilier (calcul du déficit du maintien d'actifs - DMA - du logiciel SIMACS).

SITUATION DE DÉPART

Proportion des bâtiments et terrains du parc immobilier jugés dans un état satisfaisant : **38 %** (janvier 2017); cette situation s'est quelque peu améliorée au cours de la dernière année.

RÉSULTATS 2018-2019

Proportion des bâtiments et terrains du parc immobilier jugés dans un état satisfaisant : **31 %** (janvier 2019).

RÉSULTATS 2019-2020

Proportion des bâtiments et terrains du parc immobilier jugés dans un état satisfaisant : **32,9 %** (janvier 2020).

Note : Cette donnée sera modifiée en cours d'année à la suite d'un changement de méthode de calcul.

CIBLES 2022

Augmentation de **30 %** de la proportion des bâtiments et terrains du parc immobilier jugés dans un état satisfaisant.

ÉTAT D'AVANCEMENT PAR RAPPORT À LA CIBLE

Non amorcé : En progression : Atteint : Non atteint : Données n/d
x

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Bonification de notre planification pluriannuelle de travaux de réfection pour corriger la vétusté de nos immeubles en profitant de l'augmentation significative des budgets d'investissement réservés par le MEES pour le maintien d'actifs.
- Le plan d'action spécifique pour la remise en état de nos cours d'école est à sa deuxième année de réalisation sur une planification de 5 ans.
- Les projets suivants ont été réalisés :
 - Construction des écoles innovatrices de l'Agora et Tourterelle (Greenfield Park-Longueuil)
 - Agrandissement de l'école Marcelle-Gauvreau (Brossard)
- Les projets suivants étaient en cours de construction ou sur le point de débiter :
 - Agrandissement de l'école Laurent-Benoit (Longueuil)
 - Agrandissement de l'école Georges-P.-Vanier (Brossard)
 - Conversion de l'École du Vieux Greenfield Park (Greenfield Park- Longueuil)
 - Construction d'une nouvelle école dans le secteur Vauquelin (Longueuil)
 - Construction d'une nouvelle école dans le secteur Sacré-Coeur (Longueuil)
- Projets autorisés actuellement en conception :
 - Agrandissement de l'école Christ-Roi (Longueuil)
 - Agrandissement de l'école Marie-Victorin (Brossard)
 - Agrandissement de l'école Antoine-Brossard (Brossard)
 - 2 nouvelles écoles (Saint-Hubert-Longueuil et Brossard)
- Dans le cadre du PQI 2020-2030, 10 projets ont été acceptés en matière de financement et 2 nouvelles écoles secondaires sont en attente d'approbation.

Section 3



Autres redditions de comptes en lien avec les exigences législatives



États financiers et la performance en matière de gestion

Le CSS Marie-Victorin présente pour l'année scolaire 2019-2020, des revenus de 484 150 174\$ et des dépenses de 484 927 237\$, l'année scolaire 2019-2020 se conclut par un déficit de 777 063\$, tel que présenté dans les [états financiers officiels](#).

FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS 2019-2020

Le supplément en termes de dépenses est notamment lié à la crise sanitaire. Cette situation tout à fait exceptionnelle a requis d'importants ajustements au plan budgétaire, dont l'impact s'est limité à des dépenses représentant un dépassement des revenus de l'ordre de 0,16%. Rappelons que l'année dernière, l'organisation présentait un surplus de 603 891\$ à ses états financiers de 2018-2019 enregistrant alors un équilibre budgétaire.

Le CSS Marie-Victorin enregistre toujours une croissance exponentielle de sa clientèle.

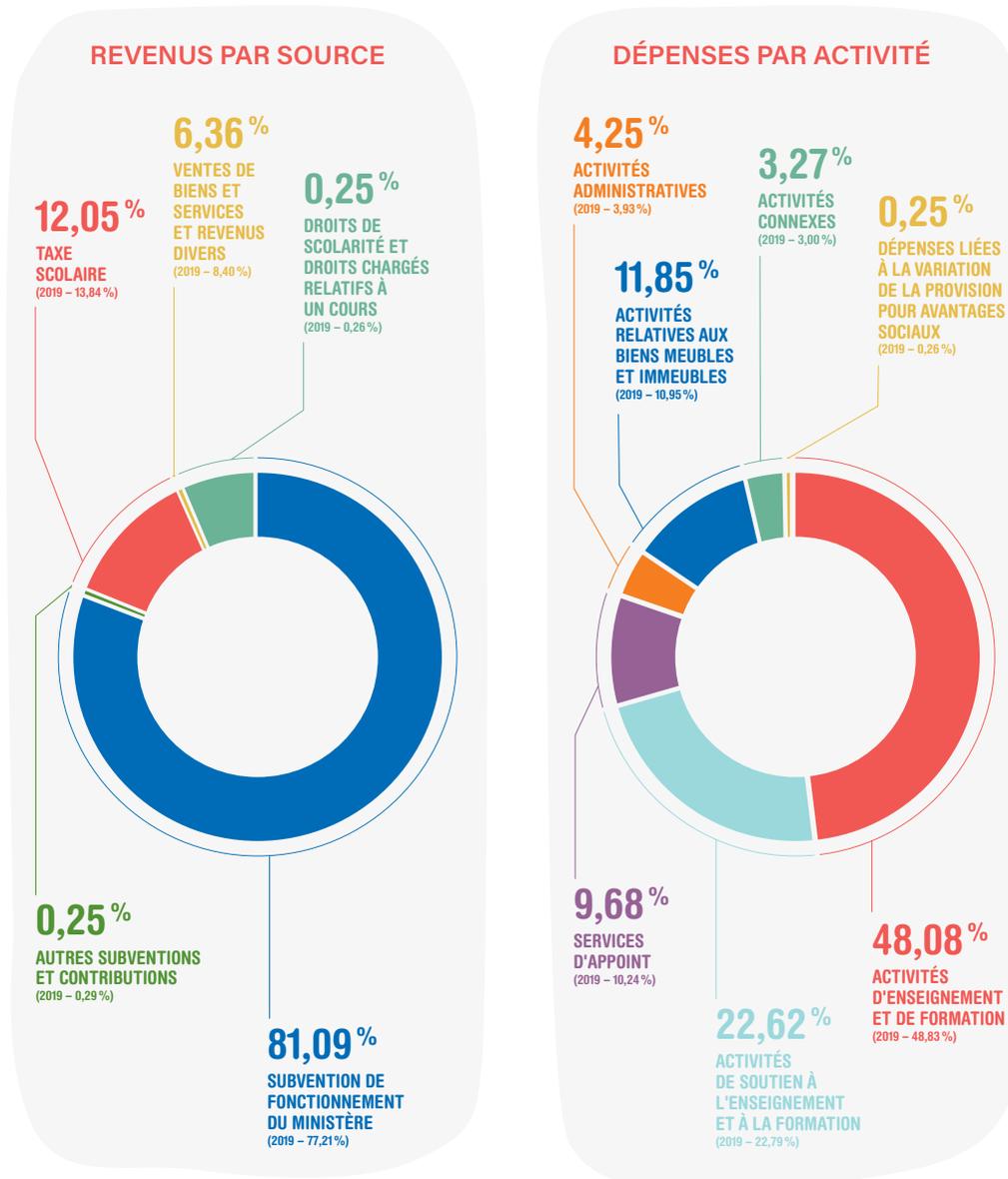
Cette croissance se maintiendra au cours des prochaines années selon les prévisions disponibles. En date du 30 septembre 2020, plus de 1000 nouveaux élèves étaient inscrits au CSS Marie-Victorin.

En ce sens, l'organisation a investi plus de 78 millions de dollars dans de multiples projets de construction, d'acquisition et de rénovation d'écoles et de bâtiments voués aux services des élèves, incluant une somme de 3 millions de dollars pour le réaménagement des cours d'école et à l'amélioration des terrains.



DESCRIPTION DES OBJECTIFS ET DES PRINCIPES DE RÉPARTITION DES REVENUS

Les objectifs et les principes de répartition de revenus du CSS Marie-Victorin ainsi que des critères servant à déterminer les montants alloués sont prévus à la [Politique d'encadrement budgétaire](#).



- Subvention de fonctionnement du ministère (392 605 245 \$)
- Autres subventions et contributions (1 221 122 \$)
- Taxe scolaire (58 311 967 \$)
- Droits de scolarité et frais de scolarisation (1 210 279 \$)
- Ventes de biens et services et revenus divers (30 801 561 \$)

- Activités d'enseignement et de formation (233 179 464 \$)
- Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (109 689 241 \$)
- Services d'appoint (46 930 922 \$)
- Activités administratives (20 589 967 \$)
- Activités relatives aux biens meubles et immeubles (57 468 614 \$)
- Activités connexes (15 860 400 \$)
- Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux (1 208 629 \$)

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État

Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (LGCE), le CSS Marie-Victorin doit rendre compte de l'état de ses effectifs. La cible fixée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur est de **8 420 586,92 heures rémunérées**.

Cette cible ne tient toutefois pas compte de la croissance de notre organisation. En 2019-2020, on note un dépassement de **117 096,68 heures** attribuable à la croissance importante de notre clientèle et des besoins qui en découlent, dont :

- l'ouverture d'une nouvelle école primaire et secondaire et l'agrandissement d'une école nécessitant l'embauche de personnel (personnel enseignant, personnel professionnel, personnel de soutien et personnel-cadre);
- l'embauche de personnel (personnel professionnel et personnel de soutien) afin de mener à bien les projets de construction relatifs aux ajouts d'espace octroyés par le ministère de l'Éducation;
- l'embauche de personnel (personnel professionnel et personnel de soutien) à la suite de l'octroi de diverses mesures par le ministère de l'Éducation.

EFFECTIFS

Effectifs réels (en heures) pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 (selon les critères établis par le MEES)

PERSONNEL D'ENCADREMENT	456 126,25
PERSONNEL PROFESSIONNEL	550 952,40
PERSONNEL ENSEIGNANT	4 308 761,61
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIEN ET ASSIMILÉ	2 819 323,00
OUVRIERS, PERSONNEL D'ENTRETIEN ET DE SERVICE	402 520,34
TOTAL	8 537 683,60

OCTROI DE CONTRATS DE SERVICE DE 25 000 \$ ET PLUS

	Contrats conclus avec les personnes morales ou les entreprises individuelles	Contrats conclus avec les personnes physiques
NOMBRE DE CONTRATS	34	6
VALEUR DES CONTRATS	8 511 517,23 \$	237 940,59 \$

Procédure d'examen des plaintes

Le *Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le protecteur de l'élève* est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2010. Il établit clairement le processus que doit suivre l'élève ou ses parents pour le dépôt d'une plainte auprès du CSS Marie-Victorin.

Pour l'année 2019-2020, 112 plaintes ont été reçues et traitées par l'équipe responsable des plaintes au Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communi-

cations (3^e étape du processus de traitement des plaintes). Une de ces plaintes a fait l'objet d'une demande de révision de décision auprès du Conseil des commissaires (4^e étape du processus des plaintes).

- La procédure à suivre est disponible sur le site Internet du CSS Marie-Victorin, dans la section « [Plaintes et Protecteur de l'élève](#) ».
- Consultez le [rapport du protecteur de l'élève](#) annexé à ce rapport annuel.



Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Pour l'année 2019-2020, deux divulgations ont été reçues par le responsable du suivi des divulgations, lesquelles ne sont pas considérées comme fondées puisqu'elles sont en

traitement. Les deux divulgations visent le paragraphe 4 de l'article 4 de la *Loi* et aucune communication n'a été effectuée en application du premier alinéa de l'article 23.

Conseil des commissaires : Code d'éthique et de déontologie et nombre de cas traités

Le Conseil des commissaires s'était doté d'un Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires. Au cours de l'année 2019-2020, aucune plainte n'a été déposée auprès de la personne responsable de l'application de ce code d'éthique et de déontologie.

La Loi sur l'instruction publique prévoit maintenant que le ministre détermine, par règlement, les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'ad-

ministration. Par ailleurs, jusqu'à l'entrée en vigueur de ce règlement, le code d'éthique et de déontologie adopté par les commissaires s'applique aux membres du conseil d'administration du CSS Marie-Victorin avec les adaptations nécessaires.

Vous pouvez consulter ce [code d'éthique et de déontologie](#) sur le site Internet du CSS Marie-Victorin.



Intimidation et violence à l'école

En lien avec la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, toutes les écoles primaires et secondaires du CSS Marie-Victorin disposent d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école. Divers événements reliés à l'intimidation et à la violence peuvent se produire dans une école (ex. : conflit, signalement, plainte, etc.). Le CSS Marie-Victorin a développé des procédures et des outils permettant de systématiser les plaintes reçues par la direction d'école et qui concernent un acte d'intimidation ou de violence. La Direction générale est ensuite informée (rapport sommaire) de la nature des événements et du suivi accordé à ces plaintes, tel que la loi le prévoit.

Aux fins du présent rapport annuel et tel qu'exigé par la loi, le CSS Marie-Victorin doit informer la population des éléments suivants :

- la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance de la Direction générale par la direction d'école;
- les interventions qui ont été faites;
- la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

Les signalements concernant des actes d'intimidation et de violence sont reçus et traités par les écoles concernées, selon les modalités

prévues dans leurs plans de lutte contre l'intimidation. En cas d'insatisfaction quant au traitement effectué par l'école, une plainte peut être formulée au Centre de services scolaire. En 2019-2020, 10 plaintes visant des actes d'intimidation et de violence ont été traitées par l'équipe responsable des plaintes du CSS Marie-Victorin, laquelle agit en collaboration avec la Direction générale. Parmi ces plaintes, trois concernaient des actes que les plaignants qualifiaient d'intimidation, et sept concernaient des actes que les plaignants qualifiaient à la fois d'intimidation et de violence.

INTERVENTIONS

Les interventions mises en place par les écoles visées sont toujours en lien et conformes à celles prévues dans leur plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Elles s'appuient sur des actions reconnues efficaces et sont prévues de façon globale et concertée avec nos partenaires des Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Centre et de la Montérégie-Est ainsi que du Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL). Le personnel de l'école participe pleinement à toutes les étapes prévues aux plans de lutte, que ce soit dans la prévention ou dans l'accompagnement des victimes, des témoins et des agresseurs.

LA PRÉVENTION DANS NOS ÉCOLES

La prévention de l'intimidation demeure un défi pour notre société et nécessite une attention et une éducation accrues. Des activités de prévention et des actions concertées se sont poursuivies en ce sens. Parmi celles-ci, on note l'approche Philojeunes, en collaboration avec l'Unesco, qui vise à accompagner les élèves à devenir des citoyens responsables. En 2019-2020, plusieurs actions de préven-

tion et initiatives locales ont été entreprises au quotidien dans les écoles primaires et secondaires. Le continuum d'intervention en collaboration avec le SPAL ainsi que la révision des règles de conduite sont basées sur des valeurs bienveillantes. Nous accompagnons les milieux vers l'adoption d'un système d'encadrement positif qui inclut l'enseignement explicite des comportements attendus



depuis quelques années. Actuellement, plus de 65 % de nos établissements travaillent en ce sens et, en 2019-2020, une première école secondaire a adhéré au projet afin de susciter de profonds changements quant à la posture d'intervention de notre personnel, particulièrement au secondaire avec nos adolescents.

Le CSS Marie-Victorin a consolidé un partenariat avec M. Éric Morissette, un chercheur de l'Université de Montréal. Ce partenariat a été conclu dans le but d'accompagner les écoles et les professionnels dans l'amélioration du climat scolaire par la mise en place d'une approche de soutien aux comportements prosociaux. Cette approche comprend l'enseignement explicite des comportements attendus, leur renforcement et le soutien des élèves par des interventions éducatives et bienveillantes. Le CSS Marie-Victorin a également développé une formation sur l'importance de l'altruisme.

Elle poursuit deux objectifs, soit vaincre l'intimidation et la violence et contribuer à l'éducation à la citoyenneté.

Les interventions novatrices, basées sur la recherche et orientées par des données probantes, continuent d'être déployées de façon accrue. Les directions notent l'importance de développer un sentiment de compétence sociale et l'empathie chez nos élèves en les accompagnant dans : l'expression de leurs besoins et de leurs sentiments, la dénonciation et l'établissement d'un climat de confiance. Leur intervention est axée sur le lien d'attachement. On mise également sur : la promotion d'ateliers sur le civisme, des conseils de coopération ainsi que des brigades scolaires qui impliquent un enseignement des comportements attendus et un accompagnement substantiel de la part des adultes.



Annexe



Rapport du Protecteur de l'élève



Rapport annuel 2019-2020 - Protecteur de l'élève

Bureau du protecteur de l'élève

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN

Yves Marcotte

Protecteur de l'élève

Objet : Rapport annuel 2019-2020 du Protecteur de l'élève

Aux membres du Conseil d'administration,

Par la présente, je vous transmets le rapport annuel du protecteur de l'élève couvrant la période comprise entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce rapport, je vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

Yves Marcotte

Protecteur de l'élève

1. INTRODUCTION

Le présent rapport dénombre le type de demandes reçues par le protecteur de l'élève.

2. MANDAT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Le protecteur de l'élève reçoit et traite les plaintes des parents et des élèves qui s'estiment victimes d'une situation injuste et ce après que ces derniers aient épuisé les différents recours mis à leur disposition par le centre de services scolaire comme indiqué au règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents du centre de services scolaire Marie-Victorin.

3. LE MODE DE TRAITEMENT DES DEMANDES

Le protecteur de l'élève est appelé à jouer un rôle préventif, notamment en informant les personnes de leurs droits et responsabilités, en les incitant à présenter leur point de vue et à échanger avec elles sur la problématique vécue. Dans cette perspective, les demandes reçues sont considérées comme étant des consultations ou demandes d'information sauf si l'utilisateur dépose une plainte formelle. Par ailleurs, le protecteur de l'élève privilégie une approche de médiation dans le but de résoudre les litiges.

Lors du dépôt d'une plainte formelle, le protecteur de l'élève effectue une analyse de la situation afin de juger si la nature de la plainte nécessite une enquête approfondie afin d'en déterminer le bien fondé. Le protecteur de l'élève peut conclure qu'elles sont non fondées et qu'elles n'offrent pas au protecteur de l'élève de poursuivre la démarche. Dans ce cas, il est essentiel que le protecteur de l'élève puisse fournir au plaignant les éléments de son analyse afin qu'il en comprenne les conclusions.

4. LA DÉFINITION DES TERMES

Dans le but de favoriser la compréhension de ce rapport, les termes utilisés prennent la signification suivante :

Demande

Un dossier est ouvert dès qu'une personne s'adresse au Protecteur de l'élève. Ce dossier comporte l'ensemble des documents pertinents au traitement de la demande.

Consultation

Une demande d'information, de conseil que sollicite une personne au regard d'une situation problématique ou conflictuelle est considérée comme une consultation. Cette dernière permet au demandeur d'exprimer son insatisfaction, ses préoccupations, de connaître la réglementation applicable (*procédures, règlements, politiques, Lois*), les recours à sa disposition et appropriés à sa situation et d'évaluer les pistes de solutions possibles. Il arrive fréquemment que le demandeur ne cherche qu'une réponse à ses questions ou à sa situation. Il est important de mentionner que

la consultation joue un rôle préventif en contribuant à régler rapidement des situations avant qu'elles ne dégénèrent.

Plainte recevable :

Une plainte est recevable lorsque le demandeur a épuisé tous les recours pertinents mis à sa disposition, à moins que le Protecteur de l'élève décide d'intervenir plus tôt, évaluant que la situation porte préjudice à l'élève et que l'objet de la requête est de juridiction du Protecteur de l'élève.

Plainte non recevable

Une plainte est jugée non recevable lorsque le demandeur n'a pas épuisé les recours appropriés mis à sa disposition avant de recourir au Protecteur de l'élève ou encore lorsque l'objet de sa demande n'est pas de la juridiction du Protecteur de l'élève.

Plainte fondée

Une plainte est considérée fondée lorsqu'après examen de la plainte les conclusions démontrent que le contexte ou les circonstances justifient une intervention du Protecteur de l'élève.

Plainte non fondée

Une plainte est considérée non fondée lorsque, après enquête, il apparaît qu'il n'y a pas d'injustice et que l'élève a été traité correctement et que ses droits ont été respectés.

5. NATURE DES DEMANDES REÇUES AU COURS DE L'EXERCICE 2019-2020

Tableau 1 – Nature des demandes reçues

	2019-2020
Consultations	55
Plainte	0
Total	55

Par le présent exercice, cinquante-cinq (55) demandes ont été adressées au protecteur de l'élève. Les consultations représentent la totalité de ces requêtes. Aucune plainte officielle n'a été déposée auprès du protecteur de l'élève. Il est important d'ajouter que le protecteur de l'élève privilégie constamment une approche de médiation dans le but de résoudre les litiges en cours.

Lors du présent exercice, nous avons connu une situation particulière due au contexte de la pandémie qui a entraîné la fermeture de l'ensemble des écoles à partir du 13 mars 2020.

6. L'OBJET DES DEMANDES TRAITÉES

Tableau 2 – L'objet des consultations

	2019-2020
Absences enseignant(e)	1
Choix école	1
Classements élèves	5
Formation aux adultes	1
Intimidation/harcèlement	9
Mesures disciplinaires	5
Services aux élèves	13
Services de garde	2
Transferts classe/école	4
Transport scolaire	12
Révision de notes	
Total	55

Lors du présent exercice, le protecteur de l'élève a participé à une (1) rencontre de conciliation et un rapport écrit de cette rencontre a été produit et remis auprès des autorités du centre de services scolaire. La nature de cette rencontre avait pour objectif de faciliter la communication et encourager l'échange d'information entre les différents intervenants sollicités et le parent concerné. Cette rencontre a également permis à chacune des personnes présentes d'exprimer son point de vue et ainsi favoriser la coopération des participants dans la recherche de solutions possibles.

7. AUCUNE PLAINTÉ OFFICIELLE

Aucune plainte officielle n'a été déposée auprès du protecteur de l'élève. Cependant, et comme indiqué au point 3 du présent rapport, le protecteur de l'élève privilégie une approche de médiation dans le but de résoudre les litiges

8. INTIMIDATION ET VIOLENCE

L'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique exige que le rapport du protecteur de l'élève contienne une section spécifique pour les plaintes relatives à un acte d'intimidation et de violence. Pour le présent exercice, neuf (9) événements ont été signalés en cette matière. Ces

situations ont été traitées avec les directions des écoles concernées. Ces événements ont par la suite été réglés à la satisfaction des parents concernés.

9. CONCLUSION

C'est avec un grand intérêt que nous avons reçu les demandes des parents qui nous ont sollicités. Nous tenons à les remercier pour la confiance qu'ils nous ont accordée. Une grande partie du travail du protecteur de l'élève est justement d'établir un climat de confiance envers le parent. Nous croyons avoir réussi à établir ce climat de confiance par une qualité d'écoute permettant de bien saisir les préoccupations émises afin de bien les accompagner et à les guider tout au long du processus.

Je tiens à remercier les membres du personnel du centre de services scolaire avec qui j'ai eu l'occasion de discuter dans le cadre de mon mandat. J'ai grandement apprécié l'importance qu'ils ont accordée à mes demandes et questions. Leur collaboration contribue à la compréhension des enjeux des différentes situations portées à l'attention du protecteur de l'élève. Enfin, permettez-moi de remercier très sincèrement, l'ensemble des membres du personnel au secrétariat général du centre de services scolaire pour leur excellente collaboration.

Yves Marcotte
Protecteur de l'élève
Décembre 2020



**Centre
de services scolaire
Marie-Victorin**

Québec 